

L'enrichissement d'un homme nouveau au début du XIX^e siècle

I. De Gorge-Legrand
dans le Nord, puis en Hainaut belge

par Hubert WATELET *

On se souvient du rapport que présenta M. Pierre Vilar au Colloque organisé à Paris par le Centre catholique des intellectuels français en 1964¹. « Le problème n'est pas de savoir comment on est riche ou pauvre, disait fort justement l'auteur de *La Catalogne dans l'Espagne moderne*. Il est de savoir comment on le devient. Accumulations, paupérisations : voilà les problèmes majeurs de l'histoire sociale. » Ou encore : les progrès récents de l'histoire économique-sociale « pourraient se grouper, je crois, autour de ce changement de perspective : ne plus étudier des richesses et des pauvretés, mais des enrichissements et des appauvrissements² ». Il y a là en effet, un problème fondamental et sa formulation par M. Vilar est prometteuse. Et pourtant, à certains égards ce problème ne paraît pas tellement neuf. Ainsi, l'étude des « hommes nouveaux », des *self-made men*, suggérée par Pirenne, supposait évidemment celle de leur enrichissement. Et les variations de la « course vers le profit » constituaient, on le sait, un thème essentiel des *Périodes de l'histoire sociale du capitalisme*. En outre, cette étude des hommes nouveaux, l'historien belge l'envisageait comme un problème-clef de la « croissance du capitalisme » ; il la concevait déjà dans une optique dynamique³. Mais ceci dit — car il n'est pas question de reprendre ici l'examen des théories de Pirenne, — il reste que la perspective proposée par Pierre Vilar est différente. En un sens, on pourrait dire qu'elle est plus directement « sociale » alors que les pages si riches de Pirenne semblent écrites pour éclairer l'évolution économique du capitalisme. Dans son article, Pierre Vilar partait de l'exemple de toute une région :

* M. Hubert Watelet est professeur adjoint au Département d'Histoire de l'Université d'Ottawa.

¹ P. VILAR, *Histoire sociale et philosophie de l'histoire*, dans *Recherches et Débats*, n° 47, *L'histoire et l'historien*, 1964, p. 44-62.

² *Ibid.*, p. 52 et 53.

³ H. PIRENNE, *Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1914 (Classe des Lettres, des Sc. morales et politiques et classe des Beaux-Arts), p. 258-299.

cette Catalogne du XVIII^e siècle qu'il connaît si bien. Mais même si nous songeons aux hommes d'affaires et si nous prenons plus précisément le cas des entrepreneurs du XIX^e siècle, il n'est pas douteux que leurs rôles et leur élévation sociale ont été plus étudiés que l'évolution de leurs ressources; a fortiori ces aspects sont-ils mieux connus que le « mécanisme de l'accumulation », de la croissance éventuelle de leur fortune⁴. L'optique de l'historien français devrait donc être particulièrement féconde. Elle témoigne bien d'ailleurs de cette « crise de croissance » ou de cette « crise de renouvellement » que M. Mandrou observe dans les travaux récents de ses compatriotes, sur l'histoire économique ou sociale⁵.

Les pages qui suivent se proposent précisément de retracer les étapes de l'enrichissement de l'un de ces hommes nouveaux qui firent la « Révolution industrielle », ou du moins qui contribuèrent à la faire. Issu du monde rural du Hainaut français à la veille de la Révolution de 1789, Henri Degorge devint peu à peu une personnalité marquante et se constitua une très grosse fortune en rénovant un charbonnage du Hainaut belge⁶. C'est à l'époque où les Pays-Bas autrichiens furent rattachés à la Hollande après l'avoir été à la France, que son succès se manifesta. Il devint l'un des « notables » de sa région et en profita pour modifier la graphie de son nom qu'il écrivit « De Gorge », tandis que sa firme devint la « Maison De Gorge-Legrand⁷ ». Car en 1800 il avait épousé en secondes noces une lilloise : Eugénie Legrand. Et lorsqu'en 1830-1831 la Belgique se constitua en pays indépendant, De Gorge, qui payait ses mille florins d'impôts directs, fut élu membre du Sénat dès la formation des premières assemblées législatives.

Mais comme on vient de le dire, on évoquera seulement pour l'instant la croissance de la fortune de cet industriel. Il s'agira surtout, dans

⁴ Pierre VILAR, *op. cit.*, p. 52.

⁵ R. MANDROU, *L'historiographie française des XVI^e et XVII^e siècles : Bilans et perspectives*, dans *French Historical Studies*, t. 5, 1967, p. 60 et 61. — L'introduction — *Conflictsituatie en verantwoording et Status quaestionis* — d'une publication belge récente est également très révélatrice de cet état de crise, cf. H. BALTHAZAR, J. DE BELDER, J. HANNES et J. VERHELST, *Bronnen voor de sociale geschiedenis van de XIX^e eeuw (1794-1914)*, 2^e éd., Louvain-Paris, 1965 (Cahier n° 18 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine), p. 5-17.

⁶ Au sujet de l'origine de la famille Degorge, signalons l'existence, aux Archives de l'Etat à Mons — en sigle, AE Mons — d'un crayon généalogique du XVIII^e siècle concernant un certain Bertrand Degorge. Mais nous n'avons pas approfondi les recherches dans cette direction, cf. fonds *Archives de famille*, Degorge. — L. Devillers notait lui qu'un « Jehan de Gorge était établi à Mons au XIV^e siècle », *Gorge (Henri-Joseph de)*, dans *Biographie nationale... de Belgique*, t. 8, Bruxelles, 1884-85, col. 115.

⁷ C'est cette graphie que l'on a adoptée pour parler de l'industriel.



I

LE NORD DE LA FRANCE ET LA REGION DE MONS

un premier temps, de mesurer cette croissance, d'en établir la périodisation et de la situer par rapport à l'industrialisation franco-belge de l'époque. Travail essentiellement descriptif en fait. Dans un prochain article on s'efforcera de mettre en lumière le succès de De Gorge en tant qu'exploitant. D'autres aspects sociaux de sa carrière sont à l'étude.

I. — L'ORIGINE PAYSANNE.

Henri-Joseph De Gorge naquit à Orsinval, le 12 février 1774, de parents cultivateurs⁸. Le village groupait quelques centaines d'habitants à la limite de deux régions géographiques. Au nord et à l'ouest, là où la Haine et la Scarpe glissent vers l'Escaut, s'étend l'extrémité limoneuse de la plaine picarde; au sud-est par contre, le sol rocailleux mais humide du Hainaut méridional demeurait, pour une bonne part, le domaine de la forêt et notamment de la forêt de Mormal. Mais même si le paysan ne pouvait comparer ce coin de la vallée de la Sambre aux limons des bords de l'Escaut, les deux régions restaient attachées aux formes traditionnelles de l'agriculture. C'est la Flandre argileuse, au delà de la Scarpe, qui pouvait servir de modèle; cette Flandre aux techniques agricoles perfectionnées et de pâtures closes, qui rappelait l'Angleterre aux yeux d'Arthur Young. Mais là-bas, il est vrai, les bourgeois et les paysans se partageaient la plus grande partie du sol et cela aussi contribuait à donner à ce pays un caractère déjà « moderne ». Dans la région limoneuse du Hainaut-Cambrésis au contraire, la propriété ecclésiastique et nobiliaire était beaucoup plus étendue et les pressions du régime seigneurial, plus fortes. Au sud-est, cependant, les cultivateurs étaient plus favorisés; la propriété paysanne plus développée, quoique sur un sol assez médiocre. Ainsi, le village d'Orsinval, comme d'ailleurs la petite ville du Quesnoy dont il n'était distant que de deux ou trois kilomètres, se trouvait à la lisière de deux régions qui différaient tant au point de vue de la propriété terrienne qu'au point de vue du sol lui-même, mais qui toutes deux, par rapport à la Flandre, faisaient figures « d'Ancien-régime ». Timidement

⁸ Orsinval : c'est ce qu'indique clairement l'acte de son premier mariage, et ce qu'affirme L. ROZAND, *M. De Gorge (Henri-Joseph), Sénateur belge, célèbre industriel, propriétaire des usines et mines du Grand-Hornu près Mons (Belgique)*, dans *Le nécrologe universel du XIX^e siècle. Revue générale, biographique et chronologique*, t. I, Paris, 1845, p. 400. Mais nous n'avons pu voir l'acte de naissance. Selon l'acte de son second mariage, beaucoup plus connu (cf. *infra*), De Gorge serait né à Villers-Pol. C'est ce que croyait L. DEVILLERS, *Gorge, art cit.*, col. 115 et 117. Les deux localités sont d'ailleurs contiguës (France, dép^t du Nord, arr. d'Avesnes).

pourtant, çà et là, depuis 1773, le plateau du Hainaut méridional commençait à dresser des haies, cherchait à devenir une région herbagère⁹. Tel était, rappelé à gros traits, le cadre qui avait vu naître notre futur industriel (voir la figure I).

A gros traits, car de ses origines nous savons peu de choses. « Il fit ses études aux collèges de Bavay et du Quesnoy » nous dit Rozand, or celui-ci tint probablement ses informations du neveu de De Gorge, Émile Rainbeaux (1804-1861), qui participa à la direction du charbonnage du Grand-Hornu dès les années 1828-1830¹⁰. Le père de l'industriel, Philippe-François Degorge, était-il un fermier indépendant et qui jouissait d'une certaine aisance ? C'est possible mais non établi. Dans la plaine méridionale et vers le nord jusqu'à la Lys, écrit Georges Lefebvre, il n'y avait guère que « 2 à 3% des paysans propriétaires qui fussent indépendants ». Toutefois leur situation était plus favorable à proximité de la Sambre et il y rencontre des « propriétaires de plus de 40 hectares ». Dans la région de Bavay enfin, à quelque dix kilomètres d'Orsinval, un peu plus de 4% de moyens et de gros propriétaires se partageaient 28% de la propriété paysanne¹¹. En revanche, dans ce même terroir où un laboureur n'était guère indépendant que s'il jouissait d'une dizaine d'hectares, 63% des « occupants » ne disposaient pas d'un hectare et 26% d'entre eux en cultivaient moins de cinq¹². Quelle était donc la situation de Philippe-François Degorge à Orsinval ?

Les quelques indications dont on dispose à ce sujet, permettent tout au plus de supposer qu'il était en effet, ou devint, un fermier indépendant dont la situation financière, si elle n'était pas brillante, n'était tout de même pas mauvaise. Degorge avait fui Orsinval au cours des opérations militaires qui avaient opposé les troupes de la Révolution à celles des Autrichiens, dans le secteur de Valenciennes et du Quesnoy : il n'avait pas tardé à être inscrit sur les listes d'émigrés. Le 4 nivôse an 3 cependant

⁹ Sur tout ceci, voir G. LEFEBVRE, *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, Bari, 1959, p. 3-31. — Voir aussi M. BLOCH, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, t. I, Paris, 1964, p. 225-226.

¹⁰ L. ROZAND, *M. De Gorge*, art. cit., p. 400. — A la fin de cette notice biographique, Rozand fait l'éloge d'Émile Rainbeaux ; voir d'ailleurs AE Mons, Fonds AGH (Archives du Grand-Hornu), n° 25. Pour plus de détails sur les renvois à ce fonds, voir H. WATELET, *Inventaire des archives des sociétaires et de la société civile des usines et mines de houille du Grand-Hornu*, Bruxelles, 1964.

¹¹ *Les paysans du Nord*, op. cit., p. 37 à 39.

¹² *Ibid.*, p. 48.

(24 décembre 1794), six mois après la bataille de Fleurus, le directoire du district du Quesnoy lui accorda l'autorisation de « rentrer en possession de toutes ses propriétés » et de « se faire remettre tous cahiers de vente de ses meubles, linges et avetues ». Quelles étaient ces propriétés ? Quand et pourquoi notre cultivateur avait-il quitté Orsinval ? Les autorités du Quesnoy admirent que ce fut « à cause des fureurs de l'ennemi » et « qu'aussitôt la reddition de la place de Valenciennes, il est rentré dans son domicile¹³ ». Les Autrichiens avaient pris Valenciennes le 28 juillet 1793 et le Quesnoy, le 12 septembre. Mais lors de leur première invasion déjà, avant Jemappes, en juillet 1792, ils avaient occupé Bavay et s'étaient avancés près du Quesnoy et jusque dans la forêt de Mormal. Degorge avait-il quitté Orsinval dès cette époque ? Et les premières ventes de biens nationaux, qui avaient débuté au Quesnoy en janvier 1791, n'avaient-elles en rien changé sa situation¹⁴ ? On ne peut résoudre ces questions.

Et que savons-nous de sa fortune ? En brumaire an 3, ce « fermier en la commune d'Orsenval » mariait l'un de ses nombreux enfants — il en eut douze au moins qui atteignirent l'âge d'homme, — probablement le quatrième, Philippe-Joseph-Désiré¹⁵. Ce dernier, qui allait devenir marchand de charbon à Lille, épousait Pélagie-Augustine-Marie-Joseph Hubert, la fille orpheline du médecin lillois Jean-François-Marie Hubert. L'apport du mari, provenant de son père, était selon le contrat de mariage du 4 brumaire (25 octobre 1794), de 2.500 livres de France. Celui de l'épouse de 4.000 livres¹⁶. Dans la série des contrats parisiens de 1749, étudiés par M^{11e} Daumard et M. Furet, l'acte de Désiré Degorge se rangerait parmi les apports de 5 à 10.000 livres c'est-à-dire, de justesse, dans les « catégories supérieures » de l'éventail des fortunes¹⁷. Mais

¹³ Archives Nationales (France) — en sigle, AN —, F 7, farde 5411, n° 5424 copie conforme, extr. du reg. aux arrêtés du directoire du district du Quesnoy. Cependant, malgré l'arrêté, de radiation provisoire, dont il vient d'être fait mention, Degorge était encore sur les listes d'émigrés du ministère de la Justice en l'an 8, voir AN, BBI, n° 82 et F 7, *loc. cit.* — Egalement Archives départementales — en sigle AD —, Lille, M 131, dossier 30.

¹⁴ G. LEFEBVRE, *Les paysans du Nord*, *op. cit.*, p. 438 et p. 471 ss. Sur la fuite de certains fermiers, cf. *ibid.*, p. 482-483 et 585.

¹⁵ Autant que possible, le prénom usuel des individus peu connus sera signalé, la première fois, en italiques; on ne retiendra que ce prénom ensuite.

¹⁶ AE Mons, AGH, 21, acte du 4 brumaire an 3.

¹⁷ A. DAUMARD et F. FURET, *Structures et relations sociales à Paris au milieu du XVIII^e siècle*, Paris, 1961 (*Cahier des Annales*, n° 18), p. 23 et *passim*.

en 1794, un tel contrat devait représenter une situation plus modeste¹⁸. Supposons qu'il correspondît à la classe des apports de 2 à 5.000 livres des contrats de 1749. Celle-ci comprend encore 33,7% de maîtres et marchands, au lieu des 40,2% de la catégorie supérieure, mais aussi 36,8% de domestiques et salariés, au lieu de 26,9%. Dans ce cas, le jeune ménage ferait partie des « niveaux modestes de la richesse¹⁹. »

Au fond, le trait le plus frappant de tout ceci, reste le cas assez exceptionnel d'Henri De Gorge, ce fils aîné du paysan d'Orsinval, qui avait eu la possibilité de s'instruire au collège, parmi des fils de bourgeois ou de petite noblesse²⁰.

II. — L'ENRICHISSEMENT DU GARDE-MAGASIN ET DU NÉGOCIANT.

Il était doué d'une intelligence positive. Formé au collège oratorien de Bavay et au Quesnoy où l'on enseignait en latin, il semble d'ailleurs avoir fait d'excellentes études, bien qu'elles fussent peut-être interrompues par les événements révolutionnaires²¹. Enrôlé dans une compagnie de canonniers volontaires, en 1791 ou 1792, lors des préparatifs de défense contre l'invasion autrichienne²², il en sortit très vite pour devenir secrétaire de commissaire des guerres. En 1794, il fit partie de l'intendance générale de l'armée de Sambre-et-Meuse. C'est ainsi qu'après Fleurus, au moment de l'abandon de Valenciennes par les Autrichiens, De Gorge aurait été chargé de dresser l'inventaire des vivres de la ville²³. De fait, lorsqu'en l'an 4 il y épousa Marie-Thérèse Jean (18 octobre 1795),

¹⁸ Compte tenu des 2 vol. de l'*Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, de M. C.-E. LABROUSSE, Paris, 1933. — Voir aussi M. VOVELLE et D. ROCHE, *Bourgeois, rentiers, propriétaires. Eléments pour une définition d'une catégorie sociale à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Actes du 84^e Congrès national des Sociétés savantes*. 1959, Dijon. 1960, p. 428 et 440-441 et A. DAUMARD, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, 1963, p. 104 ss.— Voir également les exemples de J. LAMBERT-DANSETTE, *Origines et évolution d'une bourgeoisie. Quelques familles du patronat textile de Lille-Armentières (1789-1914)*, Lille, 1954, p. 367 ss et notamment le cas de J. T. Le Blon, p. 368.

¹⁹ A. DAUMARD et F. FURET, *op. cit.*, p. 23.

²⁰ Voir R. MANDROU, *La France moderne*, dans G. DUBY et R. MANDROU, *Histoire de la civilisation française*, t. II, Paris, 1958, p. 130 à 132. Nous n'avons aucun renseignement sur l'instruction que reçurent les frères et sœurs de Henri.

²¹ L. ROZAND, *M. De Gorge, art. cit.*, p. 400 et L. DEVILLERS, *Gorge, art. cit.*, col. 115.— Se basant sur l'enquête de Chaptal du 15 ventôse an 9 (6 mars 1801), F. Brunot ne relève aucun collège du Nord où l'on aurait enseigné le français; toutefois il ne mentionne pas celui de Bavay : cf. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. 7, Paris, 1926, p. 108-109.

²² G. LEFEBVRE, *Les paysans du Nord, op. cit.*, p. 607 ss.

²³ L. ROZAND, *loc. cit.*

la fille d'un « négociant » valenciennois, il était « aide garde magasin des approvisionnements extraordinaires de la place²⁴ ». Ce premier mariage ne dura guère : sa femme mourut à la fin de l'hiver 1796-1797; elle n'avait pas eu d'enfant. Quant à lui, bien que sa trace nous échappe jusqu'à son second mariage²⁵, il semble qu'il restât dans les services administratifs de l'armée.

Henri De Gorge était en effet devenu « garde magasin des chauffages militaires » à Lille, lorsqu'il se maria le 17 août 1800, avec *Eugénie-Désirée*, la fille du « négociant » lillois Charles-Henri Legrand. Il avait 26 ans; elle en avait 23. Par rapport aux moyens dont disposait son frère Désiré en 1794, le contrat qu'il signa lors de ce second mariage témoigne d'une situation beaucoup plus enviable : il possédait 13.833 livres, « tant en argent et marchandises qu'en créances actives » et jouissait en outre de quelques bien-fonds : 80,5 mencaudées (18 ha, 56 a, 59 ca) « de terres labourables et jardins » à Rombies et Curgies et 24 mencaudées à Valenciennes, au faubourg de Mons²⁶. Ses propriétés de Rombies et de Curgies seraient évaluées à 24.000 francs à sa mort²⁷. A cela s'ajoutait l'apport de sa femme, qui s'élevait à 21.500 francs. Si l'on compare l'ensemble de ces données à celles des contrats parisiens qu'a relevés M¹¹^e Daumard pour la Restauration, on est conduit à penser que les De Gorge-Legrand rassemblaient, dès 1800, une fortune fort intéressante : elle était en effet largement comparable à celles que l'on rencontre chez les négociants ou dans le milieu des professions libérales de la capitale française, au temps de Louis XVIII ou de Charles X²⁸.

On ne connaît pas les ressources dont disposait Henri De Gorge, lors de ses premières noces. Avait-il pu rassembler quelques biens depuis sa sortie du collège ? Avait-il pu par exemple, bénéficier dans quelque

²⁴ Bibliothèque municipale de Valenciennes, reg. d'Etat civil, Valenciennes, vol. 282, an IV, mariages, acte du 26 vendémiaire.

²⁵ AD, Lille, Etat civil, Lille, dossier mariages 181, an VIII, acte du 29 thermidor.— AE Mons, *Adm. enregistrement de Boussu*, successions, in 1833, n° 2988, contrat de mariage du 27 thermidor.

²⁶ Rombies et Curgies se trouvent à 8 et 6 kilomètres de Valenciennes, dép^t Nord.

²⁷ AE Mons, *Adm. enregistrement de Boussu*, successions, in 1833, n° 2988, déclaration de succession de H.-J. Degorge.

²⁸ A. DAUMARD, *La bourgeoisie parisienne*, op. cit., p. 104 ss.— Pour le décalage chronologique, voir A. CHABERT, *Essai sur le mouvement des prix en France de 1798 à 1820*, Paris, 1945.— J. LAMBERT-DANSETTE, *Quelques familles du patronat textile*, op. cit., p. 367 ss.

mesure de la vente des biens nationaux²⁹ ? Il est possible que vers 1794, sa situation financière fût du même ordre que celle de Désiré. Dans ce cas, l'aîné aurait réalisé jusqu'à son mariage avec Eugénie Legrand un remarquable enrichissement. Et quoi d'étonnant, puisque « les gardes-magasins, les préposés aux vivres, les étapiers qui s'attiraient souvent l'animadversion publique par un « luxe insolant » et qui, croyait-on, volaient impunément la République, firent [...] des marchés heureux³⁰ » ? Toutefois, cette explication de la richesse relative de De Gorge, lors de son second mariage, demeure une hypothèse. Du reste, il n'était pas de ceux qui multipliaient les dépenses somptuaires, au contraire : il avait le « goût pour les choses bien faites, mais sans luxe », comme le ferait observer Émile Rainbeaux en 1829³¹. Quoi qu'il en soit, la fortune qu'il avait constituée en 1800 s'accroissait évidemment à la faveur de son second mariage. Et le nouveau ménage, fondé sous le régime de la communauté aux acquêts, possédait déjà des ressources comparables à ces capitaux de départ qui permettaient à Paris un « enrichissement très sensible de ceux qui réussissent³² ».

Mais de là à ce qu'il fût bientôt en mesure de devenir propriétaire d'une mine de houille, il y avait de la marge : l'acquisition et l'installation d'une seule machine à vapeur d'exhaure, de type *Newcomen*, exigeaient couramment 100.000 livres, en Hainaut, à la fin de l'Ancien régime³³. Et sous l'Empire, le coût en était sans doute encore plus élevé³⁴. Or, dès 1810-1811, De Gorge allait se rendre acquéreur du charbonnage du Grand-Hornu, dans le département de Jemappes, à une vingtaine de

²⁹ On peut seulement répondre négativement en ce qui concerne les ventes du département de Jemappes, I. DELATTE, *La vente des biens nationaux dans le département de Jemappes*, Bruxelles, 1938. (Mémoires de l'Académie royale... de Belgique, 2^e série, t. 39), p. 89-119 et AE Mons, Tables des affiches de ventes des biens nationaux.

³⁰ G. LEFEBVRE, *Les paysans du Nord*, op. cit., p. 504.

³¹ AE Mons, AGH, 433, [François-Guillaume] Coessin à De Gorge-Legrand, 24 août 1829.

³² A. DAUMARD, *La bourgeoisie parisienne*, op. cit., p. 108.

³³ A. DE SAINT-LÉGER, *Les mines d'Anzin et d'Aniche pendant la Révolution*, t. I, Les mines d'Anzin, vol. I, Paris, 1938, p. 185.— J. PLUMET, *Une société minière sous l'Ancien régime, la « Société du grand conduit et du charbonnage d'Houdeng »*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 57 (1940), p. 48 et 89.— M. REVELARD, *La vie d'un charbonnage aux XVIII^e et XIX^e siècles. La société de Haine-Saint-Pierre et de La Hestre*, dans *Annales du Cercle archéologique et folklorique de la Louvière et du Centre*, t. 5 (1967), p. 164.— G. MICHEL, *L'industrie dans l'ancien Hainaut et le Tournaisis sous le régime autrichien*, Université de Bruxelles, 1925, thèse manuscrite, p. 114-115.

³⁴ R. DARQUENNE, *Histoire économique du département de Jemappes*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 65 (1965), p. 65. Ouvrage publié également dans les *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, vol. 79, Mons, 1965.

kilomètres de Valenciennes³⁵. Quelle était donc l'ampleur du nouvel enrichissement qu'il réalisa de 1800 à 1810, pour pouvoir acheter ce charbonnage ? On peut s'en faire une idée en partant précisément de cette acquisition. On verra en effet dans quelques instants, qu'il devait disposer de 2 à 300.000 francs lorsqu'il quitta Lille pour aller s'établir à Hornu. On peut donc avancer que sa fortune quadrupla, ou à peu près, au cours de ces dix années. Mais nous avons malheureusement bien peu de renseignements sur cette période de sa vie. A l'époque de son mariage avec Eugénie Legrand, De Gorge s'orienta vers le commerce, notamment vers le commerce du charbon. Il se lança dans « des spéculations de banque » et obtint « l'entreprise de diverses fournitures pour les armées et les hôpitaux, entre autres celle du chauffage³⁶ ». On sait évidemment que l'époque de la Révolution et de l'Empire fut féconde en opérations lucratives de tous genres. Les employés, les soumissionnaires des administrations, débordées par la vente des biens nationaux, de même que les employés et les fournisseurs des services administratifs de l'armée, en furent souvent les artisans et les bénéficiaires³⁷. Mais ce n'est là, en ce qui concerne notre homme d'affaires, qu'une orientation de recherche³⁸. Voie classique, quoique toujours féconde, comme on vient de nous le rappeler à propos de l'ascension financière d'Isidore Warocqué (1771-1848), l'un des cofondateurs d'une autre société minière importante du Hainaut, celle de Mariemont³⁹.

C'est à partir d'un prêt de 10.000 livres, accordé sans intérêts mais pour un seul mois, que ce marchand de charbon et banquier montois semble avoir réussi à construire sa fortune. Mais ce prêt fut destiné à soutenir l'administration désargentée du nouveau département de Jemappes, et ce, en août 1798, en pleine période de rattachement des Pays-Bas autrichiens à la France du Directoire. Immédiatement après, à partir de 1798-1799, Warocqué se fit adjuger par l'administration départementale

³⁵ Grand-Hornu et Petit-Hornu, arr. Mons, dép. de Hornu.

³⁶ L. ROZAND, *M. De Gorge, op. cit.*, p. 400-401.

³⁷ G. LEFEBVRE, *Les paysans du Nord, op. cit.*, p. 500-507.— I DELATTE, *La vente des biens nationaux, op. cit.*, p. 61.— R. DEMOULIN, *Guillaume I^{er} et la transformation économique des provinces belges (1815-1830)* (Bibl. Fac. Phil. & Lettres, Université de Liège), Liège-Paris, 1938, p. 240.— J. GODECHOT, *La Grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde 1789-1799*, t. II, Paris, 1956, p. 565-569.

³⁸ Nous n'avons pas trouvé trace d'un héritage du père de De Gorge, mort du reste en 1812, en faveur de ce dernier. Quant au père d'Eugénie, il mourut en 1829 ou en 1830.

³⁹ Mariemont, dép. Morlanwelz, Bascoup et La Louvière.

des travaux de réfection de routes, la perception de droits de barrières et des fournitures aux magasins militaires. C'est ainsi que sur propositions du département, le Gouvernement approuva le 16 ventôse an 12 (7 mars 1804) « un bail de réparation et d'entretien des routes pour un terme de douze années, adjugé au Sieur Isidore Warocqué⁴⁰ ». De plus et à côté de ces multiples activités, ce dernier ne manqua pas de se lancer dans le trafic de biens nationaux, notamment de 1806 à 1811⁴¹. C'est le 20 messidor an 10 (9 juillet 1802), qu'il participa à raison de 7/32^e, avec son frère Nicolas du reste, à la constitution de la société houillère de Mariemont⁴².

Il se peut que ces débuts d'Isidore Warocqué illustrent, dans une certaine mesure, la jeunesse de Henri De Gorge. Mais nous ne possédons pas pour ce dernier ces indices révélateurs qui nous font mieux comprendre, maintenant, comment le trafiquant montois fit fortune. Nous ne connaissons pas encore, en réalité, le genre d'opérations qui permirent à De Gorge de s'enrichir, que ce soit comme garde-magasin ou comme fournisseur et « négociant⁴³ ». Devenu industriel d'ailleurs, De Gorge paraît beaucoup plus proche de Nicolas Warocqué (1773-1838), l'administrateur des charbonnages de Mariemont, que d'Isidore. Les deux exploitants eurent en effet ce même souci de diriger leur entreprise avec méthode et sagesse, alors qu'Isidore devrait quitter la région houillère après une faillite retentissante, à cause de « sa trop grande faiblesse », dirait Nicolas, et de « sa facilité à donner des fonds à des gens qui ne lui

⁴⁰ F. HAYT, *Le département de Jemappes au début du XIX^e siècle*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 61 (1949), Rapport statistique du préfet Garnier, an XIII, au ministère de l'Intérieur, p. 191.

⁴¹ Sur ces débuts d'Isidore Warocqué, voir R. DARQUENNE, *Histoire économique*, op. cit., p. 223-225 et *Le domaine de Mariemont à l'heure républicaine. La formation de la société minière*, dans *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, t. I (1962), p. 54-56. C'est par erreur que nous avons signalé ces pages de ce dernier article à propos de Nicolas Warocqué, le frère d'Isidore. Erreur que nous n'avons pas eu l'occasion de pouvoir corriger lors de l'impression. Voir H. WATELET, *Le rôle de l'individu dans l'industrie houillère belge au début du XIX^e siècle. L'exemple de H. de Gorge-Légrand*, dans *Charbon et sciences humaines. Actes du colloque organisé par la Fac. des Lettres de l'Univ. de Lille, mai 1963*, Paris-La Haye, 1966, p. 127.

⁴² Outre les deux études de M. DARQUENNE, citées ci-dessus, voir aussi, sur la société de Mariemont, F. HAYT, *Les charbonnages de Mariemont-Bascoup (Des origines à 1830 environ)*, dans *Documents et Rapports de la Société royale d'archéologie et de paléontologie de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, t. 48 (1950), p. 147-250 et l'étude récente, qui la complète, de M. VAN DEN EYNDE et R. DARQUENNE, *Les débuts de la société de Mariemont (1801-1840)*, dans *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, t. 4 (1966), p. 32-68.

⁴³ Notaire Ruelle à Boussu, contrat de mariage de Cyrille Degorge, le 6 juin 1810.

offraient aucune espèce de garantie ⁴⁴ ». Les débuts de De Gorge au fond, ne doivent pas être tellement proches de ceux d'un Isidore Warocqué. Ils rappellent davantage, et à beaucoup d'égards, la carrière d'homme d'affaires d'un Colombier-Batteur ⁴⁵.

Comme De Gorge, André Colombier (1773-1848), originaire d'Equancourt, village de la Somme ⁴⁶, était issu d'une famille de cultivateurs. Ayant bénéficié lui aussi d'une solide instruction — on voulait en faire un ecclésiastique — il se retrouva, pendant la Révolution, secrétaire d'un commissaire politique aux armées. Après avoir épousé la fille d'un fabricant de toiles de lin de Lille, Lucie Batteur, il accompagna l'armée de Hollande, auprès de laquelle il organisa un comptoir de vente d'articles de confection. Revenu à Lille après 1797, il y fit rapidement une très grosse fortune dans le commerce des toiles, et des sarraux en lin. Dès 1803, il fut le principal fournisseur de ces blouses bleues. On sait que le filateur de lin Faucheur-Deledicque (1794-1875), rapporterait de lui ce mot d'explication, apparemment si simple, de son étonnant enrichissement : « Je me suis contenté de vendre un million de sarraux avec un franc de bénéfice. Voici comment je suis devenu millionnaire ⁴⁷. »

Chez De Gorge, comme chez Colombier, on constate cette montée progressive du fils de fermier, instruit, vers la grande ville — car avec ses 55.000 habitants ou presque, Lille était la septième ville de France en 1801 ⁴⁸. Tous deux au reste, furent originaires de villages relativement éloignés, situés à soixante ou quatre-vingt kilomètres de la capitale du

⁴⁴ Sur Nicolas Warocqué, voir les travaux du docteur Darquenne, cités ci-dessus, mais surtout M. VAN DEN EYNDE et R. DARQUENNE, *Les débuts de la société*, op. cit., p. 42-53.— Voir aussi (p. 9-11) la longue étude (p. 7-50) de la famille Warocqué que M. VAN DEN EYNDE vient de donner dans le catalogue *Exposition Raoul Warocqué (1870-1917)* (publié à l'occasion de l'exposition qui s'est tenue au Musée de Mariemont en mars-avril 1967) [s.l., 1967]. — Sur la faillite d'Isidore, voir les deux derniers ouvrages cités : le premier, d'où est tirée la citation (p. 55), p. 54-60 et le second, p. 10. Voir aussi M. LÉVY-LEBOYER, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, 1964, p. 602-603.— Rappelons enfin l'article de P. FAIDER, *Warocqué (Famille)*, dans la *Biographie nationale ... de Belgique*, t. 27, Bruxelles, 1938, col. 93-95.

⁴⁵ J. LAMBERT-DANSETTE, *Quelques familles du patronat textile*, op. cit., p. 311-312 et *passim*. M. Lambert, qui a écrit dans ce livre de très bonnes pages sur le renouvellement social des milieux d'affaires de Lille et d'Armentières au début du XIX^e siècle, a noté l'origine rurale d'un bon nombre d'individus qui réalisèrent leur ascension sociale dans le textile. Voir le chap. III et surtout les p. 309 ss.

⁴⁶ Arr. Péronne.

⁴⁷ N. FAUCHEUR, *Mon histoire. A mes chers enfants et petits-enfants*, Lille, 1886, p. 367, cité par J. LAMBERT-DANSETTE, *ibid.*, p. 228 et 372.— M. LÉVY-LEBOYER, *Les banques européennes*, op. cit., p. 107.

⁴⁸ C. H. POUTHAS, *La population française pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, 1956, p. 98.

Nord. Ils s'élevèrent peu à peu dans la société et devinrent de gros négociants lillois avant d'avoir atteint la quarantaine. L'un et l'autre progressèrent par degrés et, pourrait-on dire, par un biais : Colombier et De Gorge empruntèrent la voie administrative, en marge de la vie militaire, quitte à séjourner quelque temps, soit dans les Pays-Bas, ou dans une ville de grandeur moyenne comme Valenciennes, avant de pouvoir s'établir à Lille⁴⁹. Tous deux enfin, s'introduisirent par alliance dans les milieux d'affaires de la cité.

Mais à Lille, les industries du lin et du coton étaient en plein essor et néanmoins elles ne s'équipaient que lentement de machines à vapeur. D'ailleurs le charbon était une denrée chère à cette époque⁵⁰. Alors que Colombier, qui avait choisi d'y vendre des sarraux faisait une carrière éclatante, De Gorge, en s'orientant vers le commerce du charbon, pouvait difficilement y obtenir un succès analogue. Et l'on conçoit dès lors que les deux hommes d'affaires, après avoir progressé d'une manière assez semblable durant la première moitié de leur vie, eurent ensuite des destinées fort différentes. Dès 1820-1821, fortune faite, Colombier-Batteur faisait l'acquisition du domaine d'Annequin⁵¹, et du château d'Esquelbecq où il se retira⁵², vaquant à la politique locale⁵³. Pour De Gorge au contraire, les années du négoce lillois ne constituaient qu'une étape vers la carrière véritable. Abandonnant à 36 ans les affaires proprement commerciales, il manifesta aussitôt ses talents d'industriel.

III. — LE SUCCÈS DE L'INDUSTRIEL.

En juin 1810 il se rend dans le bassin houiller du « Couchant de Mons », dans le département de Jemappes, à l'occasion du mariage de l'un de ses frères : Magloire-Cyrille-Joseph épouse en effet, à Boussu,

⁴⁹ Valenciennes comptait 17.180 habitants en 1801, cf. E. GRAR, *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français, dans la Flandre française et dans l'Artois, 1716-1791*, t. I, Valenciennes, 1847, p. 65.

⁵⁰ C. FOHLEN, *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, 1956, p. 223-241 et *Charbon et révolution industrielle en France (1815-1850)*, dans *Charbon et sciences humaines. Actes du colloque ... de Lille, mai 1963*, Paris-La Haye, 1966, p. 141-148.— Voir aussi A. L. DUNHAM, *La révolution industrielle en France (1815-1848)*, Paris, 1953, chap. IV.

⁵¹ Dép^t Pas-de-Calais, arr. Béthune.

⁵² Dép^t Nord, arr. Dunkerque.

⁵³ Nous suivons ici encore J. LAMBERT-DANSETTE, *Quelques familles du patronat textile*, op. cit., p. 312, 373, 533 et 635.— Colombier serait maire d'Esquelbecq de 1830 à 1847.

la fille du « négociant » Charles-Alexandre Wins⁵⁴. C'est à quelques kilomètres de là, le long de la route pavée qui relie Mons à Valenciennes depuis le début du XVIII^e siècle, que se trouve la mine du Grand-Hornu. Or c'est probablement au cours de ce même été 1810 — et en tout cas avant septembre — que meurt Charles-Sébastien Godonnesche, le propriétaire et aussi le directeur du charbonnage, laissant celui-ci aux mains de sa femme, Marie-Antoinette-Félicité Lemer cier et de son fils, Jean-Louis-Sébastien.

L'entreprise occupait 200 à 250 ouvriers; depuis l'an 13, sa production oscillait entre 14 et 19.000 tonnes. Cette houillère n'était évidemment pas comparable aux mines d'Anzin, que De Gorge avait peut-être admirées lors de son séjour à Valenciennes⁵⁵. Avec ses concessions de Fresnes et Vieux-Condé, la société d'Anzin produisait 350 à 475.000 muids — quelques 175 à 237.500 tonnes — dès 1783⁵⁶. Toutefois, il sautait aux yeux que ses dimensions avaient un caractère exceptionnel⁵⁷. Dans le bassin du Couchant de Mons en revanche, le Grand-Hornu ne se classait pas si mal, puisqu'il occupait le huitième ou neuvième rang en moyenne depuis l'an 13, parmi une quarantaine de mines actives⁵⁸. Mais il y manquait sans doute un directeur : était-ce vraiment depuis la mort de Charles Godonnesche ? Était-ce le fils — un homme d'une bonne quarantaine d'années⁵⁹ — qui négligeait les installations ? La machine à vapeur pour l'exhaure fonctionnait difficilement, d'autant plus que le cuvelage du puits était abîmé. L'eau qui ruisselait le long de la paroi allait se joindre à celle qui provenait des galeries et augmentait inutilement son effort. Le cuvelage de l'un des deux puits d'extraction, *Sainte-Augustine*,

⁵⁴ Notaire Ruelle à Boussu, contrat de mariage du 6 juin 1810 et Archives communales de Boussu, reg. de déclarations de décès, 1855.— Boussu, arr. Mons.

⁵⁵ Sur le ralentissement de la croissance d'Anzin vers 1790-1808, voir toutefois les remarques de M. F. LENTACKER, *Les charbons belges sur le marché français au cours du XIX^e siècle*, dans *Bulletin des séances de l'Acad. royale des Sc. d'Outre-Mer*, t. 10 (1964), p. 1398.

⁵⁶ E. GRAR, *Histoire de la recherche*, op. cit., t. II, Valenciennes, 1848, p. 157-158.— Voir aussi M. ROUFF, *Les mines de charbon en France au XVIII^e siècle, 1744-1791. Etude d'histoire économique et sociale*, Paris, 1922, p. 333 et 350.

⁵⁷ Voir, par exemple, l'article que lui consacrait Jean-Jacques Baude, l'industriel de Saint-Etienne (1796-1860), *Anzin (Nord)*, dans la *Revue encyclopédique*, t. 35 (1827), p. 306-309.— Pour une analyse récente, voir B. GILLE, *Les plus grandes compagnies houillères françaises vers 1840. Essai sur la structure du capitalisme*, dans *Charbon et sciences humaines. Actes du colloque... de Lille, mai 1963*, Paris-La Haye, 1966, p. 153-171.

⁵⁸ AN, F 14, 10932. Mines et usines, Jemappes.

⁵⁹ Bibliothèque municipale de Valenciennes, paroisse N.-D. de la chaussée, reg. naissances, mariages, décès 240, acte du 31 janvier 1763.

était également mal en point⁶⁰. Et puis, il y avait plus grave : les conditions géologiques de l'exploitation ne paraissaient pas brillantes; il arrivait que des ouvriers s'en plaignissent⁶¹.

Au fond, De Gorge, qui s'intéresse malgré tout à cette mine, veut « en prendre connaissance et s'assurer qu'il est possible de la faire prospérer par une bonne direction⁶² ». Effectivement, le 15 octobre 1810, Marie-Antoinette et Jean Godonnesche lui confient la direction de leur entreprise. Dès lors, il ne tarde pas à se faire une opinion de la valeur de celle-ci.

A. LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE RENTABLE.

Le 4 décembre 1810 en effet, il achète à la veuve, pour le prix de 8.000 francs, la première des vingt-cinq actions dont se compose la société. Puis, le 1^{er} février 1811, il reprend l'unique titre que possède Jean Godonnesche; il ne lui coûte que 4.000 francs. Et brusquement, le 24 février, il rachète les vingt-trois autres actions. Marie-Antoinette Lemerancier lui demande « deux cents mille francs, payables dans vingt ans en espèces sonnantes et non en effet billet ou papier quelconque, pas même en papier de l'État ». En attendant, il lui cédera, ou éventuellement à ses héritiers, « le vingt sixième brut de l'extraction », à titre d'intérêts. Cependant, dès le 19 juillet 1812, un an et demi après avoir décidé de reprendre toute l'affaire, il paye ces 200.000 francs de dettes⁶³. Il se persuade donc rapidement que la mine peut devenir intéressante. Encore faut-il qu'il le démontre, d'autant plus que les « premiers entrepreneurs, écrira-t-il lui-même en 1816, n'ont jamais fait une seule répartition⁶⁴ ».

Dès son arrivée à Hornu, la mine change de visage. De Gorge remet en état la machine à vapeur fatiguée et remplace son balancier. Deux mois durant on répare, le long des puits, les cuvelages détériorés⁶⁵. En novembre 1810, il entreprend le fonçage d'un nouveau puits, auquel

⁶⁰ AE Mons, *Fonds français et hollandais*, liasse 776, farde 3, rapport des deux répartiteurs F. Dubuisson et A. Lambert, 13 février 1812.

⁶¹ H. WATELET, *Le rôle de l'individu*, op. cit., p. 133-135 et *passim*.

⁶² AE Mons, AGH, 298, acte du 4 décembre 1810.

⁶³ *Ibid.*, actes du 4 déc. 1810, des 1^{er} et 24 février 1811 et du 19 juillet 1812.

⁶⁴ H. DEGORGE-LEGRAND, N. MAHIEU et WAROCQUÉ, *Mémoire sur les houillères des provinces de Hainaut, Namur, Liège et Limbourg; sur les charbons qu'on en extrait et sur leurs circulation et consommation*, Mons, 1816, p. 31.

⁶⁵ AN, F 14, 1109, Redev. proportionnelle. Etat d'exploitation du 22 juillet 1811.— AE Mons, *Fonds français et hollandais*, liasse 776, Redevances, rapport des deux répartiteurs F. Dubuisson et A. Lambert, Hornu, le 13 février 1812.

il donne son nom : le *Saint-Henri*. Pendant ce temps, il y fait préparer l'installation d'une seconde machine à vapeur pour le passage des couches aquifères⁶⁶. A partir d'avril 1811, un quatrième puits d'extraction, *La Meilleure*, est en avaleresse. Mais à ce moment surviennent les revers. Le 20 octobre, c'est une inondation, qui prend rapidement des proportions catastrophiques : surgissant à *Saint-Henri* où l'on commence à peine à extraire, elle paralyse complètement l'exploitation pendant six mois. Dès décembre, les ventes sont nulles⁶⁷. Il faut l'activité constante des deux machines à vapeur pour venir à bout du désastre⁶⁸. Tout au plus, De Gorge parvient-il à poursuivre, pendant ce temps, l'approfondissement de *La Meilleure*. Quand enfin, à partir d'avril-mai 1812, les « piqueurs à la veine » peuvent redescendre, relancer la production par les deux nouveaux puits, d'autres déboires surviennent⁶⁹ : « c'est la perte de ses veines au moment où (De Gorge) croyoit les extraire⁷⁰ ». Cependant il ne s'en aperçoit sans doute pas immédiatement car c'est en juillet, nous l'avons vu, qu'il paye les vingt-trois actions rachetées à Marie-Antoinette Lemercier. En fait, les travaux au *Saint-Henri* et à *La Meilleure*, se poursuivent pendant quinze mois au cours desquels il faut bien, peu à peu, se rendre à l'évidence : les conditions d'exploitation rencontrées dans ces nouveaux puits ne sont pas meilleures que celles que l'on ne connaissait que trop bien à *Sainte-Augustine* et à *Sainte-Victoire*. La plus grande partie des investissements consentis depuis bientôt trois ans est donc pratiquement perdue. Mais De Gorge veut réussir. En août 1813, il ordonne le fonçage d'une cinquième fosse d'extraction — que l'on appellera *Sainte-Eugénie*, du nom de sa femme. Et c'est cette fosse qui lui donnera, enfin, une clef du succès : achevée au début de juillet 1814, on y découvre en effet des couches de houille très régulières⁷¹. De Gorge les fait exploiter aussitôt et dès la fin de décembre, pour la première fois depuis 1810, le charbonnage enregistre

⁶⁶ AN, F 14, 1109, *loc. cit.* et AE Mons, AGH, reg. 1700.

⁶⁷ AE Mons, *Fonds français et hollandais*, liasse 776, *loc. cit.* et liasse 777, farde Grand-Hornu, Redevances, rapport des deux répartiteurs A. Lambert et F. Dubuisson-Descamp, le 14 juin 1814, et AGH, reg. 1700.

⁶⁸ AN, F 14, 1109, Redev. proportionnelle. Etat d'exploitation du 29 avril 1812.— AE Mons, *Fonds français et hollandais*, liasse 777, farde Grand-Hornu, lettre de De Gorge au sous-intendant du dépt, le 7 juin 1814.

⁶⁹ AE Mons, AGH, reg. 1700.

⁷⁰ AE Mons, *Fonds français et hollandais*, liasse 777, rapport cité, du 14 juin 1814, et H. WATELET, *Le rôle de l'individu*, *op. cit.*, p. 137 et *passim*.

⁷¹ H. WATELET, *ibid.*, p. 137-138.

un solde créditeur. C'est que les conditions d'exploitation y sont renouvelées, qu'une fonction nouvelle de production y est créée ⁷².

B. LE COÛT DE L'OPÉRATION: LA FORTUNE NÉCESSAIRE.

Nous pouvons tenter maintenant d'évaluer les ressources dont doit disposer notre industriel à son arrivée à Hornu, en tenant compte de l'ensemble des circonstances financières de la reprise. Si De Gorge rachète l'affaire, abstraction faite des opérations financières antérieures à son arrivée, les premiers investissements qu'il doit consentir, lui paraissent « énormes ⁷³ ». Au vrai, de 1810 à 1813, les dépenses excèdent continuellement les recettes. Le déficit du compte *exploitation* ne cesse de grossir. En décembre 1813, les pertes totales atteignent 151.766,46 francs (voir Tableau I). Si l'on y ajoute les 212.000 francs qu'il donne pour le charbonnage, De Gorge lui consacre donc près de 365.000 francs pendant ces trois premières années ⁷⁴.

ANNÉES	PERTES DE L'EXPLOITATION		EMPRUNTS DE DE GORGE	
	ANNUELLES	CUMULATIVES	CUMULATIFS	ANNUELS
1810	8.679,41	8.679,41	6.070,00	6.070,00
1811	39.232,83	47.912,24	57.409,86	51.339,86
1812	87.398,53	135.310,77	94.988,67	37.578,81
1813	16.455,69	151.766,46	177.457,25	82.468,58

Cependant, ces capitaux ne proviennent pas uniquement de sa fortune personnelle. Incapable de supporter seul d'aussi lourdes charges financières, il emprunte. De son frère Cyrille, il reçoit 6.070 francs en 1810, puis successivement 51.339,86 francs, 37.578,81 francs et 27.026,58 francs,

⁷² F. PERROUX, *Les techniques quantitatives de la planification*, Paris, 1965, p. 155.

⁷³ « J'ai fait des frais énormes, écrira-t-il, pour remettre mon charbonnage en bon état. » AE Mons, *Fonds français et hollandais*, liasse 776, lettre de De Gorge à l'ingénieur en chef du Corps des mines, Alexandre Miché, copie s.d. (fin 1811 ou début 1812).

⁷⁴ AE Mons, AGH, 1685. Même en tenant compte de ces déficits des premières années nous n'arrivons donc pas aux « quatre cent trente mille francs environ » que Rozand indiquait comme prix d'achat du charbonnage, cf. L. ROZAND, *M. De Gorge*, *art. cit.*, p. 400.

de 1811 à 1813. Soit un total de 122.015,25 francs. En 1813 pourtant, l'aide de Cyrille ne lui suffit plus. Il s'adresse alors à des marchands de charbon, qui lui proposent des avances sur les produits de son exploitation. Il s'agit, d'une part, de la maison montoise Fontaine-Spitaels, qui lui procure 49.993,16 francs et aussi de Jean-Baptiste Ducobu, de Boussu, dont il reçoit 5.448,84 francs⁷⁵. Le fait que De Gorge doive s'adresser à Fontaine-Spitaels paraît significatif. Car ce dernier dirige l'un des gros commerces de charbon de la capitale hennuyère, en même temps qu'une banque de crédit. C'est dire que s'il prête aux houillères, il s'y intéresse beaucoup également. Et c'est sans doute à partir de prêts du genre de celui qu'il accorde à notre exploitant, qu'il en arrive à devenir actionnaire ou à contrôler les ventes, dans certaines mines du Couchant de Mons. En 1825, sa maison y sera propriétaire des trois petits charbonnages de Baisieux, Belle-Vue et Grisœul⁷⁶. Si De Gorge finit par recourir à Fontaine-Spitaels en 1813, n'est-ce pas parce qu'il ne lui reste pas d'autre issue ? On pourrait alors se demander ce qu'il serait advenu de son charbonnage, si le *Sainte-Eugénie* ne lui avait pas donné de meilleurs résultats que les deux puits qu'il avait fait creuser auparavant.

Mais revenons aux emprunts. Au total, Cyrille et les deux autres créanciers de Henri De Gorge lui fournissent 177.457,25 francs de 1810 à 1813, soit environ 25.000 francs de plus que l'ensemble des déficits qu'il accumule pendant la même période.

En somme, en 1810, il possédait sans doute des ressources assez comparables à ce que lui demandaient les Godonnesche pour lui céder le charbonnage. On peut supposer, en outre, que dès octobre il savait qu'il pouvait compter sur Cyrille en cas de difficultés. Cependant nous sommes mal renseigné sur l'aisance avec laquelle vivait celui-ci. Nos meilleurs indices sont précisément les prêts qu'il accorde à son frère. Dans leur contrat de mariage, Cyrille Degorge et Julie Wins se déclarent simplement « contens et entièrement satisfaits de ce que chacun d'eux peut apporter en mariage sans qu'il soit besoin de rien spécifier ». Plus tard, lors de la succession de Henri, Cyrille serait qualifié de « négociant »

⁷⁵ AE Mons, AGH, 1685 et 1686. De 1812 à 1819, De Gorge livre à la première du charbon pour une valeur de 168.851,05 francs et au second, de 1812 à 1814, pour 15.867 francs.

⁷⁶ R. DEMOULIN, *Guillaume I^{er} et la transformation économique*, op. cit., p. 245 et 292. M. LÉVY-LEBOYER, *Les banques européennes*, op. cit., p. 601-602.

ou de « propriétaire » à Boussu; néanmoins les biens qu'il laisserait lui-même en mourant n'atteindraient pas 7.000 francs si l'on en croit ses héritiers ⁷⁷.

* * *

Directeur de l'affaire à partir du 15 octobre, notre industriel prit quelques mois pour peser le pour et le contre en connaissance de cause. Dès décembre, il acquit sa première action. Toutefois ce n'est qu'après quatre bons mois de direction, le 24 février 1811, qu'il devint vraiment propriétaire de l'exploitation. Encore n'en paya-t-il à cette époque que 5,66%. Pendant ce temps, il entreprit les investissements qui devaient permettre « de la faire prospérer ». En 1810 et 1811, les pertes qu'elle enregistra de ce fait furent, au fond, compensées par les capitaux fournis par Cyrille : Henri réserva ainsi l'essentiel de sa fortune personnelle pour le paiement du charbonnage. L'année 1812 fut alors la plus critique. En avril-mai, après six mois d'inondations, les deux puits qu'il fit creuser entrèrent en service. En juillet, croyant pouvoir retirer les premiers profits de ses efforts, il liquida ses dettes à la veuve de Charles Godonnesche. Il se libéra ainsi de l'obligation de lui céder le vingt-sixième de son extraction. Mais les travaux s'avérèrent difficiles, le gisement dérangé et failleux. Loin de réaliser des bénéfices, ce sont des pertes qu'il accumula. A la fin de l'année, elles dépassèrent de quelque 40.000 francs les prêts accordés par son frère et que, d'ailleurs, celui-ci commençait à réduire. Il fallut trouver de nouveaux moyens pour entreprendre un puits supplémentaire et tenter de redresser la situation. En 1813, il recourut donc aux capitaux de Fontaine-Spitaels et de Ducobu, en plus de ceux de son frère, empruntant cette année-là plus de 80.000 francs. Et le total des crédits reçus dépassa celui des pertes à la fin de décembre. Par bonheur, la fosse *Sainte-Eugénie*, qu'il réalisa grâce à ces fonds, lui permit d'atteindre un excellent gisement. L'année 1814, celle de la mise en activité de cette fosse, lui apporta enfin les premiers bénéfices; ils furent de 47.858,92 francs ⁷⁸.

Il n'est évidemment pas possible de chiffrer avec précision, d'après les données que nous venons de rassembler, les ressources dont il disposait

⁷⁷ Notaire Ruelle à Boussu, contrat de mariage du 6 juin 1810.— AE Mons, *Adm. enregistrement de Boussu*, successions, in 1833, n° 2988 et in 1855, n° 9161 et AGH, n° 20.

⁷⁸ AE Mons, AGH, 1685.

en 1810. D'autant plus que notre estimation doit tenir compte du fait que nous ne savons pas exactement ce que devinrent, pendant les années difficiles des premiers investissements, les terres que possédait notre industriel lors de son second mariage. Cependant on peut conclure qu'il devait, ou plutôt que les De Gorge-Legrand devaient avoir 2, tout au plus sans doute 300.000 francs : ils possédaient certainement quelque 200.000 francs, sans quoi l'industriel aurait dû emprunter davantage ; mais leur fortune pouvait être plus importante, comprendre par exemple quelques bien-fonds, qu'ils n'auraient abandonnés qu'en désespoir de cause.

C. LES RÉSULTATS FINANCIERS D'UNE CARRIÈRE.

Ce n'est pas ici le lieu de montrer comment De Gorge réalisa ensuite la transformation économique du charbonnage. C'est une étude qui s'inscrit dans un travail d'ensemble, en voie d'achèvement à l'heure actuelle. Disons seulement que, dès les années 1814-1816, il recouvra les capitaux qu'il avait engagés — fonds personnels et emprunts — et que, comme il le disait lui-même, « les bénéfices qu'il a produits depuis ce temps ont été exclusivement employés en améliorations et en accroissements ⁷⁹ ». De Gorge développa au maximum ses possibilités de production. En même temps il s'intéressa au marché et à la vente. A partir de 1822, il construisit une cité ouvrière qui s'explique certes par son souci de résoudre un problème de manque de main-d'œuvre, mais qui témoigne également un sens social très réel chez son auteur. Puis il établit un atelier de construction de machines. En 1830 encore, il perfectionna le transport du charbon à la surface de ses établissements par un chemin de fer à ornières. On peut ajouter qu'en marge de ces réalisations, il s'intéressa à quelques autres concessions. Cependant, il ne fait aucun doute que, dans l'ensemble de son action d'industriel, l'expansion du Grand-Hornu resta toujours primordiale. Mais brusquement De Gorge mourut, le 22 août 1832, victime de l'épidémie de choléra qui sévissait en Belgique et en France depuis près d'un an ⁸⁰. Il avait 58 ans. Vers cette époque son charbonnage employait 13 à 1400 ouvriers et produisait

⁷⁹ Archives Générales du Royaume (Belgique) — en sigle, AGR —, Administration des mines, liasse 959, rapport de De Gorge-Legrand au roi, août 1829.

⁸⁰ Pour une carte de la propagation de cette épidémie, voir notamment R. SCHNERB, *Le XIX^e siècle. L'apogée de l'expansion européenne (1815-1914)*, Paris, 1955 (Histoire générale des civilisations, t. IV), p. 6-7.

annuellement 150.000 tonnes, ce qui revient à dire que l'extraction y avait fait un bond de 810% environ depuis 1810. A ce point de vue des quantités produites, le Grand-Hornu était devenu le troisième charbonnage du Couchant de Mons, venant immédiatement après le Rieu-du-Cœur à Quaregnon et les Produits à Jemappes⁸¹.

Étant donné l'ampleur de cette rénovation, il est essentiel de nous rendre compte de la valeur qu'avait acquis le charbonnage et du niveau qu'avait atteint la fortune des De Gorge-Légrand à la mort de l'industriel. L'entreprise ne nous a pas laissé de bilans de cette époque. Cependant nous disposons tout de même d'un fort bon document : la déclaration de succession des héritiers de De Gorge (c'est-à-dire de sa femme et de ses frères et sœurs, car il n'avait pas eu d'enfant). En un sens cette déclaration est même plus intéressante qu'un bilan, puisqu'elle doit reprendre tous les éléments de la fortune et pas seulement la situation de l'entreprise (Tableau II)⁸². Son étude soulève une série de questions importantes que nous aborderons au fur et à mesure de l'analyse.

1. L'actif : l'implantation foncière.

Dans cette succession, les immeubles forment les trois quarts de l'actif et la valeur immobilière du Grand-Hornu seul, 55 à 57,7%⁸³. Par contre, la valeur attribuée aux charbonnages du Grand-Bouillon, des Massés et de Colfontaine est minime⁸⁴. En 1828, De Gorge avait acheté à la Société générale le bois de Colfontaine à Eugies⁸⁵. Quelques années plus tôt, Nicolas Warocqué lui aussi avait fait acquérir la forêt de Mariemont par la société qu'il dirigeait. Mais notre exploitant n'aurait guère pu faire valoir, comme celui de Mariemont, que sa décision

⁸¹ Quaregnon, prov. Hainaut, arr. Mons.

⁸² AE Mons, *Adm. enregistrement de Boussu, successions, in 1833, n° 2988*. Nous la considérons au dernier jour de la communauté, avant que l'on tienne compte des propres.

⁸³ Cela dépend de la mesure dans laquelle il faudrait incorporer des « Biens ruraux » dans les immeubles industriels du Grand-Hornu.

⁸⁴ Situés à Pâturages et Wasmes, prov. Hainaut, arr. Mons.

⁸⁵ C'est-à-dire la Société générale pour favoriser l'industrie nationale. Avant la Révolution belge, elle avait été dénommée Société générale des Pays-Bas pour favoriser... On sait que la société fut essentiellement fondée sur l'exploitation de domaines. Bien qu'elle pût les aliéner, elle ne semble pas l'avoir fait. Mais elle jouait également un rôle d'intermédiaire entre les particuliers et le Syndicat d'amortissement créé par Guillaume I^{er} en 1822 et qui pouvait lui aussi vendre des domaines, voir B. S. CHLEPNER, *La banque en Belgique. Etude historique et économique*, t. I, Bruxelles, 1926, p. 50-53 et R. DEMOULIN, *Guillaume I^{er} et la transformation économique des provinces belges (1815-1830)* (Bibl. Fac. Phil. & Lettres, Université de Liège), Liège-Paris, 1938, p. 35 ss, 62 et 84 ss.— Eugies, arr. Mons.

TABLEAU II

La fortune des De Gorge-Legrand à la mort de l'industriel (1832)

ACTIF

IMMEUBLES INDUSTRIELS

1. Établissements et installations du Grand-Hornu	839.600	
2. Gisement et exploitation du Grand-Hornu	1.200.000	
3. Charbonnages du Grand-Bouillon, Massés et Colfontaine, à Pâturages et Wasmes	30.000	2.069.600

IMMEUBLES NON INDUSTRIELS

1. Maison à Hornu	30.000	
2. Maison à Lille (y compris sa location en cours jusqu'au 22 août, de 84 francs)	10.084	
3. Bois de Colfontaine (305 ha, 64 ca), à Eugies	628.570	668.654

BIENS RURAUX A HORNU ET ENVIRONS

1. Biens propres occupés par De Gorge	56.846	
2. Biens sous baux emphythéotiques occupés par De Gorge	6.327	
3. Biens ruraux loués ou à louer (y compris les loyers en cours jusqu'au 22 août)	36.980	100.153

MEUBLES ET NUMÉRAIRES

Comprenant également effets, stocks, approvisionnements en magasins		425.733
---	--	---------

CRÉANCES RECOUVRABLES		441.959
-----------------------------	--	---------

3.706.099

PASSIF

IMMEUBLES

1. Biens sous baux emphythéotiques (ainsi que leurs redevances en cours)	8.609	
2. Solde du prix du bois de Colfontaine, dû à la Société Générale (des Pays-Bas)	418.070	426.679

DETTES DE COMMERCE

1. A Adolphe Legrand	37.900	
2. A Henriette Legrand	82.025	
3. A Sophie Legrand	72.827	
4. A Émile Rainbeaux	440.852	
5. A Pétronille Lecreps	213.982	
6. Autres dettes	182.895	1.030.481

SOLDE		2.248.939
-------------	--	-----------

3.706.099

permettrait à son charbonnage d'être indépendant « pour l'achat de parcelles, la création de routes, les dégâts miniers, etc.⁸⁶ ». Car alors que la forêt de Mariemont se trouvait en grande partie, sur le territoire même de la concession de la société, le bois de Colfontaine se situait à cinq ou six kilomètres du charbonnage du Grand-Hornu et à l'écart des voies commerciales. C'est dans la région même de Hornu que De Gorge avait acquis des terres qui pouvaient avoir cet intérêt. Sans doute, comme le domaine de Mariemont, celui de Colfontaine pouvait répondre partiellement aux besoins de bois de la mine et son exploitation, procurer un certain appoint — celui-ci avait été de quelque vingt mille francs vers 1830⁸⁷, — mais son acquisition constituait avant tout un placement immobilier. L'achat des bois de Mariemont avait d'ailleurs aussi ce sens, puisqu'au cours de l'opération, Nicolas Warocqué s'était personnellement réservé un quinzième de leur superficie⁸⁸. C'est ainsi que dans l'actif de la succession de De Gorge, les créances commerciales ne représentaient finalement que 12%⁸⁹.

Cette tendance à l'acquisition d'immeubles à des fins qui n'étaient pas vraiment industrielles nous amène à distinguer deux catégories parmi les entrepreneurs de France ou de Belgique, à cette époque; encore que ce ne soit pas nécessairement les seules. Il y eut tout d'abord ceux qui se consacrèrent exclusivement, en un sens même excessivement, aux développements et aux progrès de leurs entreprises. On pourrait reprendre à leur sujet certaines des constatations que faisait naguère M. Dhondt à propos des industriels gantois de l'époque de la Révolution et de l'Empire : n'ayant pas encore passé « par la dure école des réalités économiques », ils se firent de celles-ci une image assez « simpliste, et cela apparaît bien clairement à ce qu'on pourrait appeler leur esprit de démesure : à voir comment se multiplient et s'étendent [leurs] entreprises, il apparaît bien que cette génération basait ses conceptions économiques sur l'idée d'un développement indéfini du marché⁹⁰ ». Un

⁸⁶ M. VAN DEN EYNDE et R. DARQUENNE, *Les débuts de la société de Mariemont (1801-1840)*, dans *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, t. 4 (1966), p. 64-65.

⁸⁷ AE Mons, AGH, 1691 et 1692.

⁸⁸ M. VAN DEN EYNDE et R. DARQUENNE, *ibid.*, p. 65.

⁸⁹ Si l'on avait tenu compte dans la succession, des créances perdues, l'ensemble représenterait 14,8% de l'actif.

⁹⁰ J. DHONDT, *L'industrie cotonnière gantoise à l'époque française*, dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, (1955), p. 278.— L'auteur développe cette idée dans P. LEBRUN, *La rivoluzione industriale in Belgio. Strutturazione e destrutturazione delle economie regionali* (avec la collaboration de M^{11e} M. Bruwier, J. Dhondt, G. Hansotte et E. Hélin), dans *Studi storici*, t. 2. (1961), p. 591-594.

Liévin Bauwens (1769-1822), un John Cockerill (1790-1840) furent des représentants typiques de ces industriels audacieux rénovateurs, mais également téméraires. Cockerill aurait certes pu signer ce passage d'une lettre que l'entrepreneur gantois écrivit en 1809 : « un industriel doit pouvoir donner tous ses soins au développement et au perfectionnement de ses entreprises ⁹¹ ». Mais les deux hommes furent souvent « en mal d'argent, harassés par le souci de l'avenir en dehors des [...] phases de prospérité ⁹² ». La passion de créer de nouvelles entreprises ne les amena pas seulement à soutenir le pouvoir, mais à solliciter des fonds du gouvernement et finalement, malgré leur apparente autonomie et malgré leur puissance, à dépendre de celui-ci ou des mouvements de la conjoncture économique. Au fond, ce n'est pas tellement l'enrichissement que recherchèrent avant tout ces passionnés de la Révolution industrielle, mais plutôt, pourrait-on dire, le plaisir de la réaliser ⁹³. Aussi Nisard observa-t-il dès 1835 que « Cockerill [...] qui ne dit rien, qui n'écrit rien, est un révolutionnaire bien autrement dangereux pour (le) vieux monde (des gouvernements) qu'un bel esprit qui aurait franchi leurs domaines, les poches pleines de programmes et de manifestes ⁹⁴ ». Et c'est pourquoi sans cesse des hommes d'affaires de ce type créèrent et projetèrent la création de nouvelles entreprises, quelle que fût — audace toute moderne fait justement remarquer M. Demoulin — quelle que fût l'origine des capitaux à mettre en œuvre ⁹⁵; ou même si cette foi « simpliste » qui les porta à la « démesure », finit par les rendre dépendants du pouvoir ou vulnérables ⁹⁶.

⁹¹ Extrait cité par J. DHONDT, *L'industrie cotonnière*, loc. cit.

⁹² J. DHONDT, *ibid.*, p. 279.

⁹³ Pour de Bec de Lièvre, on le sait, Cockerill croyait avoir la mission d'établir partout des manufactures et de couvrir le monde de machines, cf. DE BEC DE LIÈVRE, *Biographie liégeoise*, t. II, Liège, 1837, p. 789.

⁹⁴ J.-M. NISARD, *Souvenirs de voyages. Le Pays de Liège*, dans *Revue de Paris*, t. 24 (1835).

⁹⁵ R. DEMOULIN, *Guillaume I^{er} et la transformation économique*, op. cit., p. 230.

⁹⁶ Sur les deux hommes d'affaires, voir notamment R. DEMOULIN, *ibid.*, passim, et M. LÉVY-LEBOYER, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, 1964, p. 59-60 et 605 ss.— Sur Cockerill, voir aussi W. O. HENDERSON, *Britain and industrial Europe (1750-1870). Studies in British Influence on the Industrial Revolution in Western Europe*, 2^e éd., Leicester, 1965, p. 117-138.— En outre, sur Liévin Bauwens on trouvera la bibliographie récente dans P. LEULLIOT, *Une pétition de Liévin Bauwens (1819)*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 41 (1963), p. 1153-1158. La compléter par celles de H. COPPEJANS-DESMEDT, *Bauwens, Lieven, Vlaams industrieel*, dans *Nationaal biografisch woordenboek*, Bruxelles, 1964, col. 107 et de M^{me} L. WELLENS-DE DONDER, dans *La Belgique sous le Consulat et l'Empire*, Bruxelles, 1965 (cat. d'exposition, Bibliothèque Royale), p. 47.— Pour John Cockerill, partir de la bibliographie de L. WELLENS-DE DONDER, dans *ibid.*, p. 46.

A côté de celles de Bauwens ou de Cockerill, la carrière d'industriel de Henri De Gorge paraît évidemment très différente. C'est que le rénovateur du Grand-Hornu fit partie d'une autre catégorie d'entrepreneurs. Certes on les vit eux aussi se lancer résolument dans l'industrie. Mais ils semblent avoir agi avec plus de lucidité parce qu'ils furent plus soucieux d'indépendance, de créer des entreprises financièrement stables et solides et qu'ils furent peut-être plus désireux de s'enrichir. Un François de Wendel (1778-1825) exprima parfaitement les buts de ce genre d'hommes d'affaires. « Avant tout, nota-t-il en 1822, il faut assurer son indépendance entière. » Ce qui signifiait pour lui indépendance au point de vue du minerai, du combustible, de la main-d'œuvre, des machines à vapeur, des laminoirs... Deux ans plus tard, les choses s'améliorant, les objectifs du maître de forges apparurent sous leur vrai jour : « Mon but, poursuivit-il, doit être de porter [mes] établissements au plus haut degré de splendeur » en parvenant à produire à « très bon prix » et en stimulant la demande. Et puis d'« établir ma fortune sur des bases solides ». On pourrait ajouter que François de Wendel estima encore qu'il devait parvenir à la pairie, mais nous nous limitons ici aux objectifs industriels et surtout financiers de ces hommes d'affaires⁹⁷.

Car, et c'est là que nous voulions en venir, la distinction entre nos deux types d'entrepreneurs fait apparaître deux types de fortunes. « Il est curieux de noter, écrit M. Demoulin, que William Cockerill acheta, en 1804, en Angleterre, dans sa région natale, des terres pour 1.050 livres sterling et, en 1819, pour 2.500 livres sterling, tandis que son fils John, en 1839, ne possède guère de biens-fonds ailleurs qu'au siège de ses établissements⁹⁸. » En fait John, comme Liévin Bauwens, eut cette « totale indifférence pour les conditions économiques réelles ». Pour tous deux « il importait uniquement de produire et la vente aurait dû toujours suivre la production⁹⁹ ». Dès lors aux possessions purement industrielles et mobilières de ces entrepreneurs, négligeant d'assurer leur situation en cas de crise par l'acquisition de propriétés terriennes, s'opposent les

⁹⁷ *La psychologie d'un maître de forges français au début du XIX^e siècle*, dans *Revue d'histoire de la sidérurgie*, t. 6 (1965), p. 70-71.— Voir aussi C. MÉNARD, *Le grand patronat dans la sidérurgie française du Premier Empire*, dans *ibid.*, p. 108-109 et pour la bibliographie, B. GILLE, *Les origines de la grande industrie métallurgique en France*, Paris, 1947, p. 186 ss, et M. LÉVY-LEBOYER, *Les banques européennes*, *op. cit.*, p. 329-331.

⁹⁸ R. DEMOULIN, *op. cit.*, p. 238-239.

⁹⁹ J. DHONDT, dans P. LEBRUN, *La rivoluzione industriale*, *op. cit.*, p. 592.

fortunes essentiellement industrielles certes, d'un De Gorge ou d'un de Wendel, mais plus solides du fait de leur implantation foncière. Et Bauwens aussi bien que Cockerill, lorsqu'ils furent acculés à la faillite ou à la mise en liquidation, disposèrent tous deux d'un actif excédant de beaucoup le passif en principe, mais qu'il s'avéra désastreux de réaliser en temps de crise¹⁰⁰.

On retrouve d'ailleurs une bonne partie de ce contraste entre les deux groupes d'hommes d'affaires de la Révolution industrielle, dans celui que M. Goubert nous a longuement fait découvrir — du XVII^e au XIX^e siècle — par sa belle étude comparée des Danse et des Motte de Beauvais. Chez les Motte ce fut la « passion [...] de manipuler des milliers de toiles écruës, de toiles blanchies, voire des draps, de les faire charger sur des voitures qui allaient de plus en plus loin, à la poursuite de marchés nouveaux et de profits accrus; leur passion fut de faire circuler rapidement et fréquemment, comme les toiles et les draps, les effets de commerce et les espèces. Ont-ils aimé l'argent pour lui-même ? On peut en douter. » Mais ils se sont toujours présentés « avec une fortune presque purement mobilière, presque purement commerciale [...]. Ces joueurs, continue l'auteur de *Beauvais et le Beauvaisis*, négligèrent de s'assurer les positions de repli qu'aurait pu leur fournir un solide établissement foncier. » Et « la fortune et la puissance des Motte passèrent à Beauvais comme une sorte de météore.

« La sagesse, la solidité, l'implantation terrienne, l'intelligence prudente et la hardiesse calculée : tout cela fut, en revanche, l'apanage des Danse [...] Marchands-boutiquiers, puis marchands-blanchisseurs, puis négociants-exportateurs intéressés aux affaires maritimes et coloniales [...]. En même temps, ils multipli(èrent) les investissements fonciers [...]. Dès lors, et pour deux cents années [et malgré la Révolution], ils figur(èrent) parmi les notables les plus riches [...] de la ville où ils (s'étaient) installés. »

Deux types d'hommes d'affaires donc et deux types de fortunes, qui rappellent étonnamment et dès le XVII^e siècle, les catégories que nous venons d'esquisser pour le début du XIX^e. Peu importe que les Motte

¹⁰⁰ DE SAINT-GENOIS, *Bauwens*, dans *Biographie nationale ... de Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1868, col. 12.— E. MORREN, *Cockerill (John)*, dans *ibid.*, t. 4, Bruxelles, 1873, col. 236 et E. MAHAÏM, *Les débuts de l'établissement John Cockerill à Seraing. Contribution à l'histoire des origines de la grande industrie au Pays de Liège*, dans *Vierteljahrsschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte*, t. 3 (1905), p. 633-635.— M. LÉVY-LEBOYER, *op. cit.*, p. 60, 606 et 655-658.

et les Danse, étant d'un autre temps, fussent négociants et non point industriels; et même si pour cette même raison, les seconds, de plus en plus terriens, « ne compr(irent) pas les transformations économiques du XIX^e siècle¹⁰¹ ».

Chez De Gorge, l'ascension et le succès ne modifièrent nullement le désir de créer une entreprise stable, consolidée financièrement par un arrière-plan foncier. Ce n'est que quelques années avant sa mort qu'il fit l'acquisition du bois de Colfontaine. Le paiement à la Société générale n'en était pas achevé en 1832 et les deux tiers de sa valeur figuraient encore au passif de la succession.

2. *Le passif : un certain capitalisme familial et commercial.*

Celui-ci est essentiellement constitué par les « dettes de commerce ». Cependant, 61,49% de ces dettes étaient en fait des capitaux de parents d'Eugénie Legrand. Ils provenaient d'une part de ses sœurs Sophie et Henriette qui ne s'étaient pas mariées et étaient restées lilloises; ils appartenaient surtout à son neveu Émile Rainbeaux, qui assistait De Gorge dans la direction de l'entreprise depuis quelques années, et ils venaient enfin d'un autre parent, Adolphe Legrand, qui lui s'installa à Paris¹⁰². Ces capitaux produisaient des intérêts de 6%¹⁰³.

Il est évident que cette nouvelle manifestation du capitalisme familial diffère de celle de 1810. Car il ne s'agit plus ici de prêts destinés à lancer une affaire, mais au contraire de placements dans une entreprise parfaitement saine. Il semble bien d'ailleurs que leur introduction dans celle-ci fût chose récente. Pourtant, s'il demeure que la rénovation du Grand-Hornu fut essentiellement l'œuvre de De Gorge, tant comme bailleur de fonds que comme industriel, elle apparaît néanmoins en 1832 comme stimulée par ces fonds provenant de la famille Legrand.

Les dettes à l'égard de *Pétronille*-Joseph Lecreps sont du même ordre que cette épargne familiale. Dès son arrivée à Hornu, De Gorge entretint d'excellentes relations commerciales avec l'un des grands marchands de charbon de la région, *Gabriel*-Joseph Lecreps. Celui-ci, qui n'était autre que le frère de *Pétronille*, s'était installé à Saint-Ghislain.

¹⁰¹ P. GOUBERT, *Familles marchandes sous l'Ancien régime : les Danse et les Motte, de Beauvais*, Paris, 1959, p. 176-177.

¹⁰² Comme De Gorge, Adolphe Legrand mourut du choléra. Mais en Italie, en 1837, à l'époque où l'épidémie, revenant d'Amérique, avait gagné la Méditerranée occidentale.

¹⁰³ AE Mons, AGH, reg. 1744.

De 1810 à 1819, avant que De Gorge fût à même de s'occuper activement de la vente de sa production, Lecreps seul lui procura près de 20% de ses recettes. Dans la suite, les deux hommes d'affaires devinrent copropriétaires d'un des chemins d'accès de la route Mons-Valenciennes qui desservait les houillères du bassin, au canal les reliant à l'Escaut. De Gorge collabora étroitement avec Gabriel Lecreps sur le plan commercial. La mort de ce dernier, survenue en 1820, n'affecta pas les relations de l'industriel avec les Lecreps. Elles restèrent excellentes, tant avec la sœur du négociant qui avait hérité de sa fortune, qu'avec son neveu, François-Joseph, qui prit la direction de ses affaires¹⁰⁴. De sorte que les fonds de Pétronille Lecreps figurant dans les dettes de commerce de la succession constituaient des placements à 6% d'une précieuse relation des De Gorge-Legrand, au même titre que ceux des parents d'Eugénie¹⁰⁵. Et dès lors les dettes de commerce proprement dites ne représentaient en réalité que 17,75% du poste ainsi intitulé dans la déclaration des héritiers, soit 182.895 francs. Ce sont donc elles, avec les 441.959 francs des crédits accordés, qui constituaient les créances commerciales.

3. *La valeur du Grand-Hornu.*

Considérons à présent dans cet acte la valeur du charbonnage. Celle-ci est évidemment toute différente de celle de 1810¹⁰⁶. Pour établir un rapport entre les deux données, il faut partir des conditions fixées lors de l'acquisition du Grand-Hornu par De Gorge, c'est-à-dire faire abstraction des « crédits » et des « devoirs » qu'avait alors la société¹⁰⁷. Nous arrivons ainsi — en tenant compte de la plus grande partie du poste « Meubles et numéraires » et peut-être d'une partie des « Biens ruraux » — nous arrivons certainement, en 1832, entre 2.300.000 et 2.500.000 francs. La valeur de l'entreprise a donc plus que décuplé, en vingt ans. D'autant plus que le solde des créances commerciales était certainement beaucoup plus favorable en 1832 qu'en 1810. Enfin, nous devrions tenir compte de la nature du document dont nous disposons pour l'évaluation de 1832.

Car que valent les nombres qui figurent dans la déclaration de succession ? On peut tenter de s'en faire une idée par comparaison.

¹⁰⁴ *Ibid.*, 4137 et 4160.

¹⁰⁵ *Ibid.*, reg. 1741 ss.

¹⁰⁶ Cf. *supra*, La création d'une entreprise rentable.

¹⁰⁷ Cf. *supra*, Le coût de l'opération.

Vers la fin de 1835, la Société de commerce, filiale toute récente de la Société générale, créa notamment les sociétés anonymes des Produits du Flénu et d'Hornu et Wasmes. Elle convertit l'apport des anciens propriétaires en une partie des actions nouvelles. Le capital des nouvelles sociétés fut fixé à 4.000.000 et 3.000.000 de francs respectivement, et représenté pour chacune d'elles par des actions de mille francs¹⁰⁸. Certes, il s'agissait de houillères intéressantes, dont les conditions géologiques étaient très bonnes. Pourtant leur situation financière était devenue difficile.

Lorsque vint, dans les mines, l'heure de la transformation industrielle et de l'adoption des machines à vapeur, les investissements se firent parfois dans de mauvaises conditions, soit que la direction fût déficiente ou instable, soit que les exploitants acceptassent l'emprise onéreuse du capitalisme commercial que De Gorge lui-même avait sans doute failli subir en 1813¹⁰⁹. C'est ainsi que certaines grosses compagnies souffrirent tout autant que des entreprises marginales, de la surproduction que connut le Couchant de Mons de 1823 à 1828 et de la crise qui suivit la révolution belge de 1830¹¹⁰. La société des Produits, où André Colenbuen et son fils dominèrent à partir de 1823, en est un exemple typique. Bien qu'elle eût, nous l'avons vu, l'une des plus fortes productions du bassin houiller, elle « ne marche [en 1824] que parce qu'[elle] fait elle-même le commerce des charbons qu'elle extrait, c'est-à-dire, ne se contente pas de le vendre au prix de l'établissement mais le charrie aussi et l'expédie sans l'intermédiaire des marchands de charbons¹¹¹ ».

Ce sont les difficultés de houillères de ce genre que la Société de commerce s'attacha à résoudre en leur proposant l'adoption de la forme anonyme. Les anciens sociétaires reçurent alors une partie seulement des actions émises. En souscrivant elle-même les autres actions, la

¹⁰⁸ L. FRÈRE, *Etude historique sur les sociétés anonymes belges*, s.l.n.d. (Bruxelles, 1950), p. 22.— M. LÉVY-LEBOYER, *Les banques européennes*, *op. cit.*, p. 604 et 608. Les produits furent même estimés, selon ce dernier, à 4.500.000 francs.

¹⁰⁹ B. S. CHLEPNER, *Le marché financier belge depuis cent ans*, Bruxelles, 1930, p. 20-21.— Cf. *supra*, Le coût de l'opération.

¹¹⁰ M. LÉVY-LEBOYER, *op. cit.*, p. 601-602 et 608.— L'étude récente de la société de Mariemont, à l'est de Mons, offre un bon exemple des répercussions de la crise de 1830-1832 sur les recettes d'un charbonnage, cf. M. VAN DEN EYNDE et R. DARQUENNE, *Les débuts de la société de Mariemont*, *op. cit.*, p. 56-57.

¹¹¹ Van der Fosse, gouverneur du Hainaut à Falck, ministre de l'Industrie nationale, 1^{er} avril 1824, cité par R. DEMOULIN, *Guillaume I^{er} et la transformation économique*, *op. cit.*, p. 245.— Voir aussi *ibid.*, p. 285 et 292.

filiale de la Société générale rétablit la situation financière de ces exploitations ¹¹².

Comparons donc les évaluations des Produits et d'Hornu et Wasmes à celle du Grand-Hornu. Mais en tenant compte cette fois pour notre charbonnage, des créances commerciales actives et passives que nous avons négligées tout à l'heure. Celui-ci arriverait aux environs des 2.550.000 ou 2.750.000 francs, c'est-à-dire sensiblement en dessous de la valeur attribuée aux deux autres exploitations, lors de leur transformation en sociétés anonymes. C'est ce qui permet de penser que les héritiers de notre industriel sous-estimèrent leur affaire dans leur déclaration de succession.

Car les trois entreprises se classaient parmi les plus importantes du bassin houiller. Certes, nous l'avons dit, la production du Grand-Hornu à l'époque était inférieure à celle des Produits; mais elle dépassait celle d'Hornu et Wasmes. D'autre part les conditions géologiques de l'exploitation de De Gorge, tout comme celles des deux autres mines, étaient excellentes ¹¹³. Au point de vue des installations de surface enfin, il n'est pas douteux que le soin avec lequel on avait construit les établissements du Grand-Hornu, notamment sa cité ouvrière et son atelier de construction de machines, de même que l'importance de ces bâtiments, leur donnaient une valeur toute particulière ¹¹⁴. Même si le charbonnage des Colenbuen avait lui aussi son propre atelier de construction ¹¹⁵.

Néanmoins pour bien comprendre l'écart entre les estimations des deux mines de la Société de commerce et celle du Grand-Hornu, il faut sans doute tenir compte de la conjoncture. La succession de De Gorge eut lieu à l'époque où les houillères se remettaient à peine de la crise que provoqua la révolution belge et la rupture des relations commerciales avec les Hollandais ¹¹⁶. Tandis que la création des sociétés anonymes

¹¹² L. FRÈRE, *Etude historique*, loc. cit. et B. S. CHLEPNER, *Le marché financier*, loc. cit.— M. LÉVY-LEBOYER, *op. cit.*, p. 608.

¹¹³ Rappelons ici un point de départ: A. DELMER, *Le district houiller du Couchant de Mons. Description géologique générale*, dans *Annales des Mines de Belgique*, t. 48 (1949), p. 261-264.

¹¹⁴ Voir Jean-Jacques BAUDE, *Etablissement de M. Degorge-Legrand*, dans *Revue encyclopédique*, t. 35 (1827), p. 787-791. La description que donne Philippe VANDER MAELEN de ces établissements, dans son *Dictionnaire géographique de la province de Hainaut*, Bruxelles, 1833, v° Hornu, p. 254-255, reprend presque textuellement celle de Baude. Elle la complète cependant, parce qu'en 1827 ce dernier ne pouvait pas encore parler de l'atelier de construction.

¹¹⁵ M. BRUWIER, dans P. LEBRUN, *La rivoluzione industriale*, *op. cit.*, p. 639.

¹¹⁶ P. SHÖLLER, *La transformation économique de la Belgique de 1832 à 1844*, dans *Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales* (Louvain), t. 14 (1948), p. 530.

se fit au contraire au début de la phase d'expansion que connut la Belgique fraîchement indépendante et particulièrement les industries minières et métallurgiques, de 1835 à 1839. En stimulant les investissements, cette réorganisation de certaines entreprises accéléra leur adaptation à l'accroissement extraordinaire de la demande à cette époque¹¹⁷. En novembre 1835, la Société nationale, une autre banque d'affaires que la Société générale venait de fonder, transforma elle aussi un charbonnage en société anonyme, celui de Sars-Longchamps à Saint-Vaast¹¹⁸. Et dès cette époque, il semble bien qu'elle opéra sur la base d'une estimation fort élevée¹¹⁹. « Vous ne sauriez vous figurer, écrivit en janvier 1838 à James de Rothschild son représentant à Bruxelles, combien de personnes de Valenciennes et de Paris viennent ici acheter des charbonnages dans les environs de Mons et de Charleroi, à des prix quatre fois plus élevés que leur valeur réelle, pour les émettre chez vous en actions¹²⁰. » Sans doute, Richtenberger précisa qu'il s'agissait « généralement des houillères refusées par la Société de commerce parce qu'elles ne présentent que de la perte » et que la compagnie d'Anzin ne s'y intéressait pas davantage¹²¹. Cependant, même si les exploitations houillères furent ainsi l'objet d'un engouement qui ne leurra point les milieux avertis, on peut avancer que leur valeur vénale s'accrut pendant ces années de haute conjoncture.

Que conclure finalement de cette comparaison de notre charbonnage avec les houillères des Produits et d'Hornu et Wasmes ? Tout d'abord qu'au total le Grand-Hornu et les Produits devaient avoir à peu près la même importance. En d'autres termes et plus exactement, on peut affirmer que si la succession de De Gorge avait eu lieu à l'époque de la transformation de l'entreprise des Colenbuen en société anonyme, toutes choses égales d'ailleurs, le Grand-Hornu aurait dû être évalué à quelque 4.000.000 au lieu de l'être aux environs de 2.650.000 francs. Mais ceci

¹¹⁷ *Ibid.*, *passim*.— P. LEBRUN, *La rivoluzione*, *op. cit.*, p. 616-618 et 647.— M. LÉVY-LEBOYER, *op. cit.*, p. 604 ss.

¹¹⁸ Saint-Vaast, prov. Hainaut, arr. Soignies.

¹¹⁹ M. LÉVY-LEBOYER, *op. cit.*, p. 604 et 608.

¹²⁰ B. GILLE, *Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles*, t. I (1838-1840), Louvain-Paris, 1961 (Cahier n° 19 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine), p. 5, lettre du 14 janvier.— Voir aussi du même, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848* (Mémoires et documents de la Soc. de l'Ecole des Chartes), Paris, 1959, p. 232.

¹²¹ B. GILLE, *Lettres*, *op. cit.*, p. 7, lettre du 19 janvier.— Dès novembre 1835, la Société de commerce se réservait d'investir dans le secteur charbonnier, tandis que la Société nationale orientait son action vers les autres entreprises belges (voir M. LÉVY-LEBOYER, *op. cit.*, p. 609).

dit, nous ne pouvons guère préciser dans quelle mesure le premier de ces deux nombres serait modifié et plus proche du second, si l'on pouvait faire abstraction de l'influence de la haute conjoncture. Tout au plus peut-on supposer qu'une augmentation de 51% de la valeur vénale du charbonnage, entre 1832-33 et 1835, tenant à cette seule influence, est excessif. Il est probable qu'en réalité celui-ci avait atteint ou dépassé les 3.000.000 de francs à la mort de De Gorge.

* * *

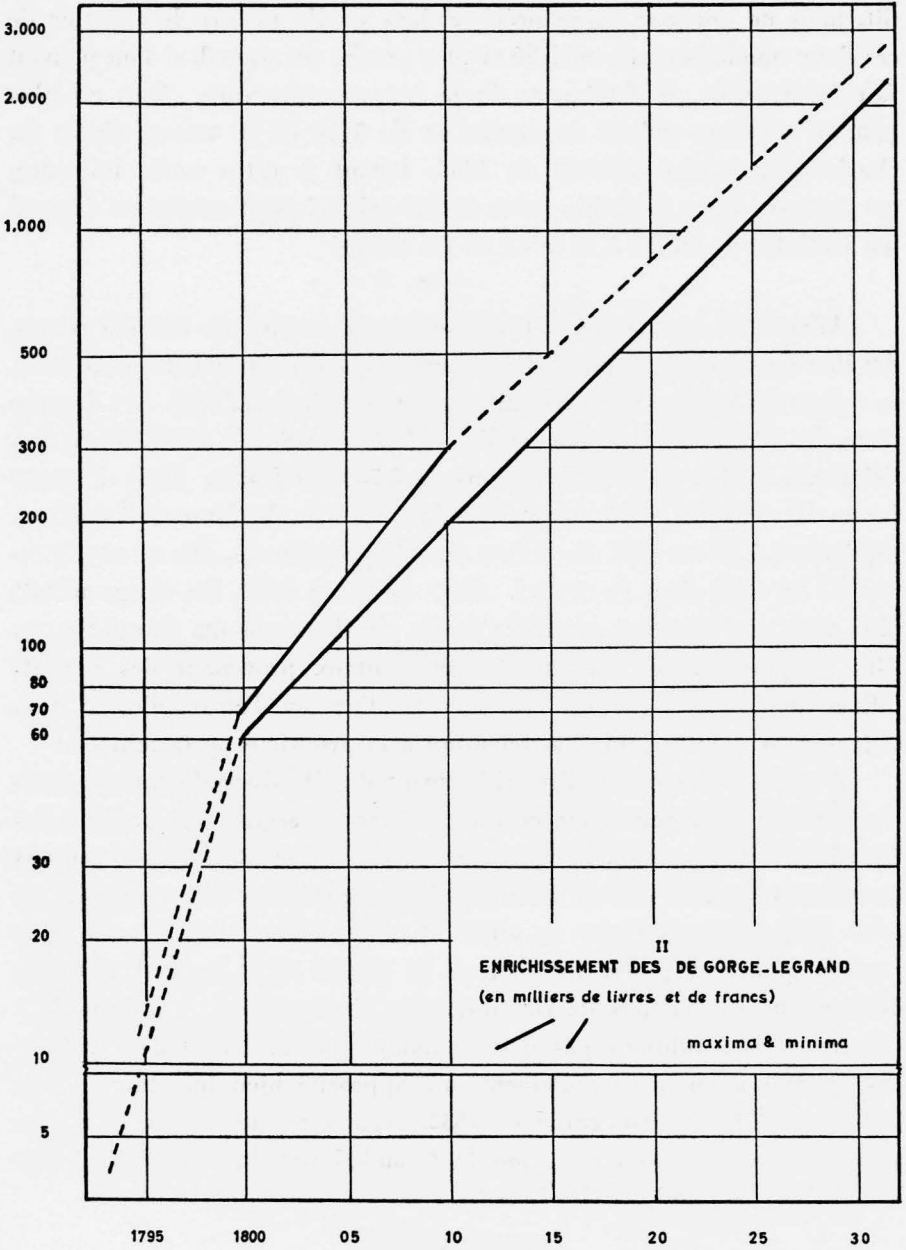
Admettons que la sous-estimation fût de l'ordre de 500.000 francs. Au lieu de décupler depuis 1810, comme nous l'avons calculé plus haut, la valeur de l'entreprise se serait accrue d'environ 1.268%. La fortune nette des De Gorge-Legrand, au lieu d'être de près de 2.250.000 francs, s'élèverait évidemment aux environs de 2.750.000 francs. Mais de toute façon, elle n'atteindrait pas tout à fait la valeur du charbonnage lui-même. Équivalant à 84 ou 85% de celle-ci dans le premier cas, elle en constituerait 87 ou 88% dans le second. Ainsi donc, en 1832, De Gorge n'était plus vraiment l'unique propriétaire du charbonnage du Grand-Hornu. Plus que de simples placements, les capitaux provenant des parents d'Eugénie Legrand, ou en tout cas de l'un ou l'autre d'entre eux, constituaient une certaine participation à la propriété de la mine.

Il resterait à mesurer l'enrichissement des De Gorge-Legrand depuis leur arrivée à Hornu, mais cela n'est guère possible. Si, partant des 2 ou 300.000 francs que le ménage devait posséder en 1810, nous retenons les niveaux de 2.250.000 et 2.750.000 francs que nous venons d'indiquer pour 1832, l'accroissement se situerait entre 650 et 1.275%. Mais le premier pourcentage est inférieur à la réalité dans la mesure où la déclaration des héritiers de De Gorge tend à sous-estimer sa succession. D'autre part, n'oublions pas que ce nombre de 2.750.000 ne constitue pas un maximum, mais seulement une approche bien incertaine de la fortune des De Gorge-Legrand en 1832. Approche qui se fonde uniquement sur cette présomption que le Grand-Hornu fut sous-évalué par les héritiers de l'industriel.

CONCLUSIONS

1. *La croissance d'une fortune.*

En somme, on peut distinguer trois périodes dans la croissance de la fortune de De Gorge. La première commence vers 1792-1794 et



s'achève en 1800, lorsqu'il épouse Eugénie Legrand. Elle coïncide à peu près avec l'époque où il est employé des services administratifs militaires. Il semble que ses moyens progressent très rapidement pendant ces quelque sept années. Si nous tentons d'en apprécier l'accroissement en partant du niveau de fortune de Désiré Degorge, le frère de Henri, lors de son propre mariage, nous constatons même que c'est pendant cette étape de la vie de l'industriel que sa fortune se développe le plus rapidement (voir la figure II). Mais les lacunes de notre documentation ne nous autorisent guère à en dire davantage.

La deuxième période de l'enrichissement de notre homme d'affaires va de 1800 à 1810-1811, moment où il décide de racheter le Grand-Hornu. Au début de cette décennie, il abandonne ses fonctions de garde-magasin pour se lancer dans des activités commerciales. On peut penser que sa fortune quadruple environ à cette époque. Cependant il serait plus exact de dire, compte tenu des données dont nous disposons, qu'elle s'accroît de 200 à 400%.

Vient alors la dernière étape, qui est aussi la plus longue et en un sens la plus décisive : la carrière d'industriel. Si l'on veut un ordre de grandeur de la croissance de la fortune de De Gorge en ces vingt-deux ans pendant lesquels il dirige le charbonnage du Grand-Hornu, on peut observer qu'elle a décuplé ou à peu près. Mais nous avons donné il y a un instant les raisons pour lesquelles nous ne pouvons, ici encore, avancer de chiffres précis.

Nous voyons pourtant que le taux moyen de l'accroissement de sa fortune varie fort peu de 1800 à 1832, bien qu'il abandonne le commerce pour l'industrie en 1810. Rappelons-nous à ce propos le contraste entre le remarquable succès de Colombier-Batteur et l'enrichissement comparativement lent de De Gorge pendant son séjour à Lille. Nous en avons déduit l'hypothèse selon laquelle cette différence entre les carrières commerciales des deux hommes tiendrait pour une bonne part à la nature même de leur négoce. Dans la mesure où cette conclusion est valable, nous pouvons maintenant la compléter en précisant que c'est justement parce que De Gorge renonce en 1810 à vendre du charbon en simple intermédiaire, et décide de l'exploiter, qu'il parvient à maintenir la cadence de son enrichissement.

2. L'indépendance financière.

Avec une véritable indépendance d'ailleurs : hormis le prêt contracté auprès de la maison Fontaine-Spitaels en 1813, aucun banquier n'était intervenu dans le financement de la transformation industrielle du Grand-Hornu. « Ne travaillant qu'avec ses capitaux et les bénéfiques qu'ils lui procurent, expliqua De Gorge dans un rapport qu'il présenta au roi des Pays-Bas en 1829, il est [...] étonnant qu'il ait pu faire de son établissement tout ce qu'il y a fait depuis dix-huit ans¹²². »

Certes, à bien des égards, le financement de la rénovation de l'entreprise se situe très normalement dans le processus de la « Révolution industrielle », tel qu'il apparaît en France et en Belgique. La transformation du Grand-Hornu bénéficia de l'apport financier d'un homme nouveau, dont les capitaux se constituèrent grâce aux circonstances favorables qu'offrait l'époque de la Révolution et de l'Empire, puis se développèrent dans les milieux marchands du Nord. De ce fait, elle put se réaliser sans qu'il fût nécessaire de solliciter — voire d'attendre — les secours de véritables institutions de crédit¹²³. Sans doute avons-nous relevé un recours initial encore que très passager, au capitalisme familial et au capitalisme commercial de la région du Couchant de Mons, où certains marchands essayaient parfois d'« étendre leur activité au secteur du crédit¹²⁴ ». Mais en quittant le négoce pour l'exploitation houillère, De Gorge contribua efficacement et de façon décisive, à rendre « autonome » une « entreprise industrielle vis-à-vis de l'entreprise commerciale¹²⁵ ». Les innovations se réalisèrent dès lors dans son charbonnage par autofinancement, méthode que l'on rencontre fréquemment dans la

¹²² AGR, *Administration des mines*, liasse 959, rapport au roi, août 1829.

¹²³ Voir par exemple à ce sujet les observations recueillies par P. LEBRUN, *L'industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Contribution à l'étude des origines de la Révolution industrielle*, Liège, 1948 (Bibl. Fac. Phil. & Lettres, Université de Liège), p. 377.

¹²⁴ Pour emprunter une expression de Claude Fohlen qui correspond fort bien à la situation montoise, cf. *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, 1956, p. 111. Voir d'ailleurs les p. 82-90 et 108 ss.— G. PALMADE, *Capitalisme et capitalistes français au XIX^e siècle*, Paris, 1961, p. 30-38 et 55-56.— Sur cette question du financement des entreprises, voir aussi P. LEBRUN, *La rivoluzione industriale in Belgio. Strutturazione e destrutturazione delle economie regionali*, dans *Studi storici*, t. 2(1961) notamment p. 589-590, 617 et 629.

¹²⁵ Louis GIRARD, *Histoire des entreprises au XIX^e siècle*, dans *Rapports du XI^e Congrès international des Sciences historiques*, t. V, Stockholm, 1960, p. 102.— Voir aussi, J. DHONDT, *L'industrie cotonnière gantoise à l'époque française*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (1955), p. 236 et 273-274.

France et la Belgique des premières décennies du XIX^e siècle ¹²⁶. L'auto-financement on le sait, fut une pratique courante, quoique ce ne fût pas la seule, dans le textile; et il se manifesta surtout dans le Nord. Il apparaît en outre comme la conséquence normale d'une structure familiale particulièrement forte dans ce secteur de l'activité industrielle, où du reste « le capital est assimilable à la fortune personnelle ¹²⁷ ». Aussi bien y a-t-on souligné sa persistance durant le XIX^e siècle. C'est dans le charbonnage, par contre, que la réalisation de l'autofinancement fut la plus malaisée et que celui-ci fut le plus souvent partiel. Encore qu'il s'y rencontre : la société de Mariemont le pratiqua brillamment. Elle compta deux banquiers, il est vrai, parmi ses actionnaires, et qui jouèrent tous deux un rôle essentiel dans la période difficile (1805-1809). Dans le pays de Liège, le Val Benoît sut, lui aussi, le réaliser à l'époque de la société civile (1824-1856) ¹²⁸.

Néanmoins on observe beaucoup plus rarement dans l'industrie houillère que dans le textile, un autofinancement de type familial en pleine époque de la « Révolution industrielle ». Et c'est en ce sens que De Gorge-Légrand eut lieu de manifester sa fierté dans son rapport à Guillaume I^{er}. Cet industriel sut rénover d'une manière remarquable l'exploitation qu'il avait acquise, sans renoncer à son autonomie financière,

¹²⁶ Voir, outre l'ouvrage de Pierre Lebrun sur l'industrie verviétoise et celui de Claude Fohlen, qui viennent d'être cités, J. LAMBERT-DANSETTE, *Origines et évolution d'une bourgeoisie. Quelques familles du patronat textile de Lille-Armentières*, Lille, 1954, p. 583-588.

¹²⁷ C. FOHLEN, *ibid.*, p. 108.— Sur la plus grande souplesse des structures anglaises et l'avantage qui en résultait pour le financement des entreprises, voir notamment D. S. LANDES, *The Structure of Enterprise in the Nineteenth Century. The Cases of Britain and Germany*, dans *Rapports du XI^e Congrès international des Sciences historiques*, t. V, p. 111.— Dans ce domaine, du reste, des observations intéressantes ont déjà été notées par J.-R. LEVAINVILLE, *Rouen, étude d'une agglomération urbaine*, Paris, dès 1913, p. 242.— On pourrait ajouter que l'influence anglaise sur les structures fut beaucoup plus faible que sur les techniques industrielles. Le livre de W. O. HENDERSON, *Britain and industrial Europe 1750-1870*, 2^e éd., Leicester, 1965, est révélateur à cet égard.

¹²⁸ M. VAN DEN EYNDE et R. DARQUENNE, *Les débuts de la Société de Mariemont (1801-1840)*, dans *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, t. 4 (1966), p. 38-41 et 54-58 et G. HANSOTTE, *Une entreprise charbonnière liégeoise au XIX^e siècle : le Val Benoît*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. 6 (1962), p. 1271-1272 et 1278. En Dauphiné, il semble que l'autofinancement ait également réussi dans les charbonnages de La Mure, où d'ailleurs l'influence croissance des Giroud rappelle en un sens celle que les Warocqué acquirent à Mariemont, P. LÉON, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin du XVII^e— 1869)*, t. II, Paris, 1954 (Publ. Fac. Lettres, Université de Grenoble), p. 519 et 535.— Par contre, P. Guillaume vient de mettre en lumière les tentatives de recours à la banque dans *La Compagnie des mines de la Loire (1846-1854). Essai sur l'apparition de la grande industrie capitaliste en France*, Paris, 1966 (Publ. Fac. Lettres et Sc. humaines, Université de Clermont-Ferrand), p. 69-70.— Pour un exemple d'intervention bancaire belge, cf. *supra*, l'action de la Société générale.— Sur ces questions, voir M. LÉVY-LEBOYER, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale*, Paris, 1964, p. 444 ss et 604 ss notamment.

ni au caractère familial, voire personnel de son affaire. Dans l'industrie houillère, c'était certainement peu banal d'y parvenir.

On trouve une clef de cette réussite dès les premières années de sa carrière d'exploitant : c'est dès son installation à Hornu que De Gorge se donne la possibilité d'acquérir une très grosse fortune¹²⁹. Le montrer fera l'objet de la seconde partie de notre étude, à paraître ici même prochainement.

¹²⁹ Sur 4.234 successions parisiennes de 1820, M¹¹^e Daumard ne relève que deux fortunes brutes supérieures à deux millions; elle en découvre 8 sur les 4.663 successions retenues pour 1847, cf. A. DAUMARD, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, 1963, p. 116-119. Voir aussi p. 89-104.